Le Félix
JOURNAL LOCAL
Novembre 2026 • Vol 27 Nº 11
WWW.SAINTFELIXDEKINGSEY.CA
Suivez-nous sur Le Félix

Marguillers à Saint-Félix : un savoir qui se transmet d'une génération à l'autre

Pages 3 à 7

Deuxième prix…

Lettre à petite moi

par Sonia Lanthier

Page 23



Viactive est de retour

Page 10



Cercle de Fermières Saint-Lucien

Le plaisir de se réunir

Page 13

LA COLLECTE DE CANNETTES



Encore une fois, toute une réussite !

Nous avons ramassé un montant de

8368,65 $

Nous désirons remercier toute la population d'avoir participé à cette activité que ce soit par des dons de canettes et bouteilles ou par des dons en argent.

Un grand MERCI également aux bénévoles qui ont participé soit pour la collecte ou pour le classement des canettes et des bouteilles.

Nous vous demandons de continuer d'accumuler vos canettes et bouteilles, car nous allons poursuivre avec une autre collecte qui aura lieu le 25 septembre 2027.

Continuons de mettre nos efforts en commun pour relever de nouveaux défis pour notre école.

CHEVALIERS DE COLOMB®
DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Marguillers à Saint-Félix :

un savoir qui se transmet d'une génération à l'autre

Érigée à la vue de tous sur la montagne depuis 1905, l'église actuelle de Saint-Félix est le fruit du travail de nos ancêtres. Son architecture démontre leur fierté et leurs espoirs de voir grandir la paroisse. René Provencher et Richard Francœur, marguillers pour Saint-Félix, nous offrent une incursion dans leur quotidien méconnu et dans leurs fonctions pour préserver notre belle église.

« Il y en a du travail qui a été investi dans notre église : chaque résident de Saint-Félix devait donner gratuitement un nombre d'heures de travail pour sa construction, à chaque semaine. Ce sont des heures incalculables à soulever les pierres avec un palan à chevaux, des heures interminables à se consacrer à l'ébénisterie et à peaufiner chaque détail. Nous sommes fiers du travail de nos ancêtres et nous sommes là pour le préserver. »

« L'histoire de notre église et ses secrets se sont transmis d'une génération à l'autre. Nous avons appris parce que ceux qui nous ont précédé nous ont montré… Nous avons aussi marché chaque recoin de notre église et nous apprenons encore régulièrement des choses à son sujet. Un de ceux qui la connaissait bien et qui nous a transmis de son savoir était Marcel Desmarais. »

Les tâches des marguillers : diversité et débrouillardise

Entretien de la bâtisse, réparations, gestion des dépenses pour le chauffage, demander des soumissions pour des travaux de réparation, préparer les services et les mariages, gérer les appels du diocèse en collaboration avec Louise Généreux du bureau administratif de Saint-Cyrille… « Nous sommes deux pour s'occuper de notre église et ça nous demande, à chacun, environ une dizaine d'heures de bénévolat par semaine. »

Le curé, de nos jours, n'a plus le temps de s'occuper de tout, comme cela se faisait avant. Depuis la fusion des paroisses en l'an 2000, les marguillers s'occupent de préparer les choses pour l'aider dans ses fonctions.



Le clocher vu de l'intérieur.

Les messes sont cependant préparées par les sacristains : ils sont deux qui préparent la messe en alternance et c'est Réjean Lebeau qui sonne les cloches. Il y a deux messes par mois à Saint-Félix et trois messes s'il y a trois dimanches dans

suite à la page 5

Sommaire

À la bibliothèque 21
Activités Femmes d'ici 11-13
Cercle de Fermières Saint-Lucien 14
Chevaliers de Colomb ***2,*** 6
Dernière séance en bref 30-35
Des nouvelles
de l'école Saint-Félix-de-Kingsey 9-10, ***24***
Fadoq 4
Jouons un peu (Solutions p. 46) 16
Last Session In Brief . . . . . 35 to 40
Le Félix vous informe
• *Concours d'écriture 2026* 22-23
Les Félixeries 25-27
Maison Francine-Leroux 15
Paroisse Saint-Luc 17
Pot-pourri 13
Près de chez-nous
Marguillers à Saint-Félix : un savoir qui se transmet d'une génération à l'autre . . . . . 3, 5 et 7
Rebecca's Reflections 18-19
Service incendie 29
Viactive 10


Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
Voyez mes incriptions à la page 47

LE CLUB FADOQ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Diane Cormier
Membre

Souper de Noël

Le souper de Noël aura lieu le 5 décembre 2026 au centre Eugène-Caille.

Nous vous accueillerons à 16 h 30 et le repas sera servi à 17 h 30 .Ce sera un repas traditionnel des Fêtes qui sera suivi de musique et de prix de présence durant la soirée. Les billets sont en vente au prix de 35 $ auprès de l'exécutif de la Fadoq de Saint-Félix-de-Kingsey.

Les activités du vendredi soir se poursuivent jusqu' au 18 décembre 2026.

Pour me rejoindre, Diane Cormier, secrétaire, 819 848 2504. ■

Liste des annonceurs

acfa / Martine St-Pierre 44
AMECQ 40
Camille Laberge / Travailleuse de rang 39
Centre intégré USSS 24
Chevaliers de Colomb 43
Clinique de massothérapie, Denise Joyal 41
Cooptel 28
Coiffure Ish & Isha 41
Comité partage de Saint-Félix-de-Kingsey . . . ***20, 22,*** 44
Construction Luc Plante 39
Couture Gigi 41
Degrandpré / Puits - pompes - traitement d'eau 41
Desjardins Caisse populaire 8
Épicerie St-Félix Marché Richelieu 41
Excavation Gaston Francoeur 45
Excavation JN Francoeur 44
FADOQ 45
Familiprix Nathalie Cloutier Pharmacie 6
Garage D Lafrance inc. 39
Giguère & Morin Inc. 45
Jardins Chant de Vie 43
Jennie Leclair YGA 16
La B.A. Resto - cantine 41
La Petite Chapelle St-Gérard 41
LCN Inc. 45
Le paysan gourmand 43
Les Deux L ***20,*** 43
Les Excavations Jacquylaine inc. 39
Location Richmond 39
Martin Champoux
Député de Drummond 41
Marc Leblanc
Auteur 41
Massothérapie Jess'K' 39
Me Olivier Abinader Notaire 44
Municipalité de
Saint-Félix-de-Kingsey 46
Nathalie Hébert Massothérapeute en polarité 39
Patio & Terrasse 2000 39
Pierre-Louis / Fautquecamarche.com
Solution pour problèmes informatique 39
Thermopompe S.Y.B.K 43
Toitures Gabriel Lampron inc. 41
Tout frais dans le bec 43
Valéry Coiffure 41
Vivaco 44
Yvon Forcier agent immobilier Inc. Sutton . . . . . 3 et 47

Le Félix
JOURNAL LOCAL

Journal Local Le Félix
CASE POSTALE 506
Saint-Félix-de-Kingsey, Qc J0B 2T0
Tél.: 819 848-2785

info@lefelix.ca

Veuillez recycler ce journal

Faites parvenir par la poste ou par courriel vos communiqués et votre matériel publicitaire ***au plus tard ou avant le 15 du mois*,*** jour de tombée.

*Le journal se garde le droit publier ou non tout document reçu après la date de tombée.

Vous pouvez aussi déposer vos textes et votre paiement au bureau municipal.

DISTRIBUTION : 755 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 780 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Liste de prix des annonces publicitaires 2026

Format	Occasionnelles	Annuelles
Carte professionnelle	30 $	140 $
1/4 de page	45 $	260 $
1/2 page	55 $	530 $
Pleine page	100 $	700 $
1/4 page couleur	70 $	420 $
1/2 page couleur	130 $	720 $
Pleine page couleur	225 $	1275 $
Abonnement pour non-résident	s.o.	50 $

Petite annonces 10 $ (maximum de 30 mots)

Rév. mai 2026

Le *Journal local Le Félix* est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec

Dépôt légal

Le *Journal local Le Félix* reçoit le soutien du ministère

COMITÉ DU JOURNAL

Présidente : Jocelyne St-sauveur
Vice-présidente : Louise Grenon
Trésorière : Micheline Auclair
Secrétaire, traductrice et chroniqueuse : Rebecca Taylor
Administratrice et journaliste : Sophie Gilbert
Administratrice : Gisèle Chaput Bernier
Administrateurs : Jean-François De Plaen
Infographie : Marc Leblanc

Suite de la page 3

Marguillers

le mois. Bien qu'ils ne préparent pas les messes, les marguillers y sont néanmoins présents pour offrir leur aide.

Le parcours de René Provencher :

« L'église a été le cœur du village pendant longtemps… La messe, c'était aussi pour rencontrer du monde, les gens se jasaient sur le perron de l'église. »

En 1988, René a décidé d'être marguiller pour l'église de Saint-Félix parce que quelqu'un avait demandé à être remplacé. Dans ces années-là, le poste de marguiller était assez populaire pour qu'iI soit souvent nécessaire de faire des élections. Les élections avaient lieu lors de l'assemblée générale, après la messe.

« Depuis mon arrivée, en 1988, je n'ai été témoin que d'une seule élection, en 2004. Pendant ces nombreuses années, j'ai travaillé, entres autres, sous la gouverne de Paul Thibodeau, Yvon Audette, Jaques Lemay et Louise Berger (qui était secrétaire), avant la fusion de l'an 2000 où nous sommes passés de la paroisse de Saint-Félix à celle de Saint-Luc. »

« Je suis resté pendant toutes ces années parce que mon travail est gratifiant. Rencontrer les gens des différentes équipes, c'est riche en échanges. J'y trouve une satisfaction personnelle, dont la connaissance de l'histoire de mon église, une histoire transmise depuis les débuts, de génération en génération. Quand nous assistons aux assemblées, ça nous tient aussi au courant de l'avancement des dossiers historiques. »

René a une force pour les travaux manuels qu'il met à profit pour l'entretien de l'église. « Garder ce lieu en bon état, c'est aussi défendre les droits et la fierté de nos ancêtres, y'en a qui ont travaillé fort pour construire ça ! »

Le parcours de Richard Francoeur :

« Je suis fier qu'on ait gardé notre église ouverte »

Richard a été marguiller de 1998 à 2003 : « C'était au moment de la transition de notre paroisse de Saint-Félix à celle de Saint-Luc, quand les marguillers sont passés de six à deux personnes. » Après une pause d'environ 15 ans, il est revenu faire du service pour remplacer Gaston Francœur.

La spécialité de Richard est le travail en hauteur : « On a été réparer les roues des cloches, graisser les cloches, j'ai aussi peint le plancher du clocher et fait d'autres réparations. Pour ces travaux, il a fallu monter le stock dans une chaudière parce que la trappe d'entrée au plafond n'est pas assez grande pour y passer un sac à dos. »

« C'est lui (Richard) qui se penche la tête par en bas pour la vérification du clocher, Richard n'a pas le vertige du tout », nous confie René Provencher.

Pour Richard, être marguiller, « c'est plus qu'un passe-temps, c'est la fierté de tenir notre église, de jour comme de nuit ! »

Richard est aussi le responsable des communications.

Fonctionnement interne pour les décisions et réparations

« Un inspecteur des assurances passe à chaque année pour dire l'entretien qui est à faire puis les marguillers font les réparations bénévolement. La CVA (contribution volontaire annuelle) paye les matériaux seulement. »

« Cette année, on a dû s'occuper du système d'alarme. Pour faire réparer le système d'alarme, il a fallu demander plusieurs soumissions puis retenir une option raisonnable. Nous sommes ensuite allés au bureau de Saint-Cyrille et nous avons dû soumettre notre projet et notre

suite à la page 7





Notre magnifque orgue *Casavant*.



De gauche à droite ; Jacques Girardin, René Provencher, François Lebel, Christian Arsenault, Réjean Lebeau, Yvon Audet (curé) et Gaétan Desmarais. Conseil de Fabrique, janvier 1989.

CHEVALIERS DE COLOMB 7619 SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

par Jean Pierre Caron
Grand Chevalier • 438 408-1070

Mot du Grand Chevalier

Bonjour à tous, merci à la vingtaine de frères chevaliers qui sont fidèles et toujours présents aux réunions mensuelles. C'est très motivant et encourageant pour la pérennité du conseil.

Merci aux frères André Leclair et Richard Francoeur et leur équipe pour l'organisation de la commémoration des défunts qui a eu lieu le 25 octobre dernier.

Les billets pour la Loto-voyage seront bientôt disponibles. Vous n'avez qu'à contacter un membre des Chevaliers, frère Alain Couture ou André Leclair ou moi-même afin de vous en procurer.

Nous allons avoir une soirée de danse inoubliable qui plaira à tous, animée par SALUT POIRIER le 3 février 2027 à 19 h 30 au centre Eugène-Caillé. Vous pourrez-vous procurer vos billets à partir du mois de novembre. On vous attend. Le responsable de cette soirée est frère Alain Couture.

En ce qui concerne la collecte de canettes, les organisateurs vous communiquent les résultats ce mois-ci dans Le Félix, à la page 2 de couverture. Nous les remercions pour leur dévouement. Un gros merci également à la direction et aux professeurs de l'école pour la remise d'une plaque souvenir pour les cinq années d'implication des Chevalier de Colomb.

C'est avec le plus grand regret que les frères chevaliers ont dû dire un dernier au revoir au frère Rémi Vaillancourt le 26 septembre dernier, à l'église de Saint-Félix, lors de ses funérailles.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 10 novembre à 19 h 30, à la salle Claude-Francoeur du carrefour Saint-Félix.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage désire devenir chevalier, n'hésitez pas à contacter un membre des Chevaliers ou moi-même au 438 408-1070. Bienvenue à tous les organisateurs !

Jean-Pierre Caron
Grand Chevalier
438 408-1070

Affilié à :
familiprix
NATHALIE CLOUTIER
UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS
4105, rue Principale St-Cyrille-de-Wendover
Téléphone : 819 397-6066
Télécopieur : 819 397-6020
SERVICES OFFERTS
• Livraison gratuite (Détails en succursale)
CASIER INTELLIGENT
Paiement par débit ou crédit
Situé dans le hall d'entrée de la clinique, nos casiers intelligents vous permettent de récupérer vos ordonnances selon votre horaire, que notre succursale soit ouverte ou non !
Votre familiprix !
Surveillez nos concours sur Facebook
Devenez membre de notre page Facebook.
Voici l'adresse pour vous inscrire :
www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI-MARDI-MERCREDI : 9h À 18h30
JEUDI : 9h À 20h
VENDREDI : 9h À 18h30
SAMEDI : 10h À 17h
DIMANCHE : FERMÉ



Angelot.

Suite de la page 5

Marguillers

choix de fournisseur de services. En assemblée, le projet a dû être proposé, secondé, accepté et signé par le président (qui peut être un civil ou le curé). Ce sont des responsabilités, ça pèse. Il faut aussi savoir bien présenter son projet à l'assemblée qui regroupe les responsables des quatre anciennes paroisses fusionnées : Saint-Félix, Saint-Cyrille, St-Lucien et Saint-Joachim. »

« Tant que nous sommes là, nous assurons les besoins de Saint-Félix dans une administration élargie et nous veillons à la santé de notre église. »

De l'action aussi !

Pour assurer l'entretien de l'église, il est nécessaire d'en visiter les combles. Pour s'y rendre, il faut d'abord se faufiler dans un espace restreint puis, monter à l'échelle, qui est très haute et dont la pente est prononcée et, tout en haut, ouvrir la trappe au plafond.

« Avant d'y emmener quelqu'un, il faut être sûr que la personne n'a pas le vertige sinon elle pourrait rester figée sur place, c'est déjà arrivé. C'est par cette échelle qu'on passe pour aller changer les globes et aussi pour aller au clocher. Il faut être deux pour monter dans l'échelle, question d'assurances. De plus, ce n'est pas tout le monde qui peut entrer par la trappe du plafond car elle est petite. C'est cependant plus facile à faire depuis qu'on a ajouté des renforts pour stabiliser l'échelle, ça bouge beaucoup moins. »



Avantages

Il y a des avantages à être marguiller : « t'es au courant de tout avant tout le monde, tu connais tous les racoins de l'église et son histoire. On prend aussi des décisions, de façon réfléchie, afin que leur impact soit le plus positif possible. »

Pour ceux qui veulent s'impliquer

« Il faut que tu aies une tête sur les épaules. Il faut aussi soumettre les projets tranquillement, par exemple : ça a pris un à deux ans pour pouvoir rénover la rosace. On s'en est sorti avec un prix qui a de l'allure. On n'a pas beaucoup de marge d'erreur, on vit avec l'argent des autres donc, il faut réfléchir et agir avec sagesse. On représente les paroissiens et on est redevables. Si les paroissiens ne sont pas d'accord avec nos choix, ils peuvent le dire. »

« Suite à la modification des règlements, il est maintenant possible d'assister aux assemblées des marguillers pour les personnes intéressées à en découvrir les fonctions, avant de s'y investir officiellement. »

« Tu viens faire un tour, tu prends le temps de découvrir et tu reçois un an d'accompagnement si tu veux t'engager pour assurer la suite de l'église. »

« Ça prend des connaissances diversifiées. Les femmes aussi sont les bienvenues. C'est au moins 10 heures de travail bénévole par semaine. »

Portrait actuel de la situation

« Bien qu'à la messe, nous sommes une vingtaine de personnes les dimanches, beaucoup de citoyens payent leur CVA (contribution volontaire annuelle) à Saint-Félix. D'un autre côté, si les gens sont de moins en moins présents, ça va être comment dans vingt ans ? »

« Saint-Lucien et Saint-Joachim ont fermé leurs églises et démantelé leurs organisations. Comment allons-nous sauver notre église ? Sans une relève pour les marguillers, que va-t-il se passer ? Est-ce que ça va se passer comme ailleurs ? De plus, notre église n'est pas reconnue comme bâtiment patrimonial. »

« Le matin que nous (Richard et René) ne serons plus là, s'il n'y a pas de relève, l'église fermera. Il n'y aura plus personne pour tenir l'église ni pour représenter les paroissiens de Saint-Félix aux assemblées. »

« Donc, si tu as le goût de faire une différence, viens nous rencontrer les dimanches lors des messes, on va pouvoir t'en parler davantage. »

Remerciements

« Nous voulons offrir un immense merci à tous les marguillers qui ont participé bénévolement à la conservation de notre église, un immense merci aussi aux bénévoles qui ont repris le flambeau pour le bien de notre église et pour collaborer avec nous : Sylvie Lachapelle et Marjolaine Laprise (support administratif) ainsi que tous les autres bénévoles qui participent à notre projet. » ■



Des nouvelles de votre caisse

Desjardins
Caisse populaire de l'Est de Drummond


L'équipe de la caisse


De nombreuses familles ont pu profiter de la zone familiale

Les Félixeries
18 au 20 septembre 2026

La Caisse était fière de s'associer financièrement aux activités des Félixeries de Saint-Félix-de-Kingsey comme commanditaire majeur pour le week-end, surtout dans la zone familiale du samedi.

Nous avons eu le plaisir d'échanger avec de nombreuses familles venues profiter des activités, de l'ambiance conviviale et des nombreuses animations sur le site dont *Alexandra et ses chiens* qui nous en a mis plein la vue avec les prouesses de ses chiens!

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ce week-end un succès!

La Caisse présente dans son milieu et fière de participer aux activités organisées par les communautés!



Guy Morin, Société d'histoire


Alexandra et ses chiens

LA FÊTE CHAMPÊTRE

Panier du terroir à Notre-Dame-du-Bon-Conseil
3 octobre 2026

Une 2e édition de la Fête champêtre – Panier du terroir, organisée par le Comité d'emploi et de développement Bon-Conseil (CEDBC), à laquelle plus de 400 personnes ont participé le 3 octobre dernier, a été une réussite totale.

Le décor bucolique, l'ambiance parfaite avec musique à l'intérieur du chapiteau et les magnifiques paniers à se partager; une recette gagnante! La Caisse était fière d'y avoir participé financièrement en collaboration avec le CEDBC, les deux municipalités de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ainsi que plusieurs partenaires et commerçants du milieu. Cette belle soirée a permis d'amasser plus de 8 250 $ au Fonds Pascal T. Lafontaine pour la recherche sur les sarcomes.

Félicitations aux organisatrices!


Plus de 400 personnes ont participé à l'événement


Employées de la Caisse à l'accueil des invités


CEDBC, le maire de la Paroisse et les représentantes Desjardins

par Pascale Chiasson et Stéphanie Jutras
Enseignantes de l'école Saint-Félix-de-Kingsey

Un automne flamboyant

Collecte des cannettes

La collecte des cannettes organisée par les Chevaliers de Colomb a été un franc succès encore cette année. Merci à tous ceux qui ont participé à la collecte. Un immense merci à M. Denis Morin, Mme Sylvie Lachapelle ainsi qu'à tous les chevaliers présents à l'événement. Les sous amassés permettront aux élèves de vivre plusieurs projets tout au long de l'année. Le montant officiel sera annoncé sur la page Facebook de l'école.

Journée de la vérité et de la réconciliation

Le 30 septembre dernier se tenait la journée de la vérité et de la réconciliation. Les élèves et les enseignants étaient invités à porter un chandail orangé afin d'honorer les survivants et les victimes des pensionnats autochtones. Dans les classes, les élèves ont pu découvrir des œuvres artistiques de Norval Morrisseau, des albums jeunesses et faire des activités en lien avec la culture autochtone. Des totems réalisés par les élèves ont été exposés à la bibliothèque et des créations artistiques d'oiseaux tapissent les murs dans les corridors.

La Grande récompense du Défi Pierre Lavoie

Le 2 octobre dernier, nous avons eu la chance de vivre un avant-midi d'activités en compagnie des animateurs du Grand Défi Pierre Lavoie. Accompagnés de leur véhicule muni d'un écran géant, nous avons participé à un quiz actif, un parcours festif et de la danse en ligne. Le plaisir était au rendez-vous malgré la pluie. Chaque élève a reçu une paire d'espadrilles aux couleurs de l'événement. Ils ont également dégusté une délicieuse pomme et rencontré la mascotte Cubi. Une pluie de confettis et de la fumée colorée ont ravi petits et grands !

Activités passion

Cette année, les élèves auront la chance de vivre différents ateliers artistiques, sportifs et littéraires. Les élèves de 1re, 2e et 3e année ont rencontré l'illustrateur Sylvain Blouin. Grâce à une technique de dessin unique, chaque élève a créé un personnage qui s'est animé sous leurs yeux grâce à des lunettes 3D. Ils ont également participé à un atelier de danse en compagnie d'une animatrice de l'Ensemble Folklorique Mackinaw.

Les élèves de 4e, 5e et 6e année ont rencontré l'autrice Virginie Blanchette-Doucet qui leur a présenté le métier d'autrice. Ils ont ensuite écrit un poème. Pour agrémenter leur texte, ils ont parcouru le terrain de l'école à la recherche d'éléments texturés à imprimer.

Halloween

Pour fêter l'Halloween, les élèves étaient invités à se déguiser pour venir à l'école le 30 octobre dernier. Durant la journée, certains adultes de l'école ont lu des albums jeunesses aux élèves sur le thème des sorcières et des magiciens. Ceux-ci pouvaient s'inscrire et choisir le livre qu'ils désiraient entendre.

Marché de Noël

Notre marché de Noël annuel aura lieu le vendredi 11 décembre de 13h à 16h au gymnase de l'école.

Préscolaire

Les élèves de maternelle 4 ans ont reçu la visite d'un policier pour les sensibiliser au rôle qu'il occupe dans la société. Pour le volet Parent/Enfant, ils ont également fait un court voyage en autobus pour aller cueillir des pommes. Les élèves de maternelle 5 ans ont apprivoisé leur groupe, appris à se connaitre et à partager des moments en « famille ».

Formations à venir

Pour continuer d'offrir un enseignement de qualité, voici les formations auxquelles certains membres du personnel ont participé au cours des mois d'octobre et de novembre: Congrès annuel de l'Association Québécoise pour l'Enseignement en Univers Social, Congrès J'enseigne avec la littérature jeunesse, Congrès de l'Association Québécoise des Enseignants du Primaire, formation sur les fonctions exécutives.

Le coin des spécialistes

Voici un aperçu de ce que les spécialistes de l'école Saint-Félix ont fait dans leurs cours depuis le début de l'année.

En anglais, plusieurs notions favorisant la communication ainsi que la compréhension de la langue ont été abordées. Pour la communication, cela se résume à des façons diverses de se présenter, d'exprimer nos émotions, de connaitre la signification de certaines expressions courantes en anglais et d'être en mesure d'apprendre le nom de nos camarades. Pour la compréhension de la langue, les couleurs, les nombres, les lettres ainsi que des mots de vocabulaire en lien avec les sports,

suite à la page 10



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

par Pascale Chiasson et Stéphanie Jutras
Enseignantes de l'école Saint-Félix-de-Kingsey

l'alimentation, les parties du corps ainsi que les animaux ont été abordés.

En éducation physique, l'explication et la modélisation des jeux de récréations ont été abordées dès le début. Les notions stratégiques à appliquer en contexte de jeu ont été vues à l'aide de sports tels que le basketball, le handball, le pickelball ainsi que le mini-tennis. Certains aspects moteurs tels que le cerceau ainsi que la corde à sauter seront présentés sous peu. Finalement, l'éthique sportive est la valeur fondamentale prônée en éducation physique, et ce, peu importe l'activité et le niveau.

Pour ce qui est de l'art dramatique, les émotions, l'écoute, la créativité, l'imagination ainsi que l'aptitude à s'exprimer ont été mises de l'avant. Pour ce faire, divers jeux dramatiques, la marionnette, le théâtre d'ombres ainsi que l'improvisation ont été travaillés. Certains projets reliés à ces notions seront commencés dans les prochaines semaines.

Journalistes en herbe

Dès le mois de décembre, des élèves participeront à l'écriture des nouvelles de l'école dans Le Félix. Ils expérimenteront le métier de journaliste en allant interroger des élèves et des membres du personnel pour ensuite composer leur article de journal. ■



VIACTIVE

Marthe Yaworski, RESPONSABLE /
les Dynamiques de St-Félix

Viactive est de retour!

Viactive a débuté en septembre, avec joie et enthousiasme de revoir nos anciens participants et de nouvelles figures. Il est toujours temps de venir nous rencontrer et de vous inscrire. Tous les exercices se font à votre rythme et même assis si vous avez des contraintes physiques.

Tous les lundis et mercredis au centre Eugène-Caillé de 9h30 à 10h30 ■



Renseignements :
Marthe Yaworski
(819) 313-1311

Voici quelques raisons pour bouger :

- Renforce votre cœur
- Améliore la force musculaire
- Améliore aussi le fonctionnement articulaire
- Améliore votre humeur

Et garde votre corps en forme selon votre rythme

Une pionnière à connaître

Nous avons annoncé le mois dernier qu'à l'occasion de son 60e anniversaire l'Afeas a pris des moyens pour se renouveler et regarde vers l'avant. Pour entreprendre demain, il nous semble que regarder d'hier à aujourd'hui pourrait nous aider à mieux comprendre l'Afeas.

Aussi, pour réaliser des avancements importants dans la société québécoise, tant au point de vue des femmes que de la famille, l'Afeas a pu être une leader dans les revendications et l'obtention de lois ou de règlements ou encore apporter sa voix à d'autres organismes. C'est grâce à de nombreuses femmes qui ont levé la main que tous ces résultats se sont concrétisés.

L'une des pionnières fut Madame Azilda Lapierre Marchand, cofondatrice de l'Afeas en 1966.

Née en 1918, consciente très jeune que la place de la femme doit être reconnue dans la société, elle poursuivra toute sa vie son engagement au service des femmes En 1987, l'Université de Sherbrooke a reconnu ses nombreuses contributions en lui décernant un doctorat honorifique. Voici une partie de l'allocution de la cérémonie de présentation.

Azilda Lapierre Marchand*
Docteure ès sciences sociales
13 juin 1987

Azilda Lapierre Marchand est l'une des fondatrices de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) en 1966. Déléguée de l'Afeas au congrès de l'Union mondiale des organismes féminins (1967), présidente provinciale de l'Afeas (1970-1975) et déléguée de l'Afeas et du Conseil du statut de la femme du Québec au Congrès international de Mexico pour l'année internationale de la femme, elle travaille au Québec à la reconnaissance des droits de la femme. Azilda Lapierre Marchand est membre honoraire de l'Institut canadien de recherche sur les femmes depuis 1984. Elle est décédée le 9 mai 2010, à l'âge de 91 ans.

Pionnière de l'Afeas, Madame Azilda Marchand, était une femme d'action, de cœur et de conviction… une grande Québécoise. Elle nous a légué une contribution exceptionnelle à la promotion de la condition féminine québécoise, tant au niveau de l'éducation et de l'action sociale que de l'évolution des mentalités.

Comme plusieurs femmes de sa génération, Madame Marchand fut enseignante dans les petites écoles de rang. Elle s'est mariée et a mis au monde neuf enfants. Toutefois, son parcours de vie sort de l'ordinaire au niveau de sa participation à la construction et à l'évolution des structures communautaires de la société québécoise. Dès 1937, elle fonde la Jeunesse agricole féminine du diocèse de St-Hyacinthe. Elle fut membre de l'Union catholique des fermières, puis de l'Union catholique des femmes rurales.

Madame Azilda Marchand a toujours dénoncé le caractère invisible du travail des femmes. À la suite de vastes travaux d'enquête, de sensibilisation et d'information initiés par elle, naissait, en 1976, l'Association des femmes collaboratrices dont la mission visait à faire reconnaître le travail des femmes au sein des entreprises familiales. Deux ans plus tard, la publication du volume « Pendant que les hommes travaillaient, les femmes elles… » rendait plus visible la petite histoire du travail des femmes dans l'évolution et le développement du Québec.

La formation des femmes fut sa préoccupation fondamentale. Elle a élaboré et dispensé des cours de formation sociale et de psychologie appliquée à la petite enfance. Ces cours ont d'ailleurs été repris par la Direction générale de l'éducation aux adultes.

Cette grande Dame a joué un rôle indéniable dans la participation des

suite à la page 13

Avis

Nous vous invitons à parcourir la revue *Femmes d'ici* de novembre prochain qui présentera beaucoup d'informations concernant le passage de l'Afeas à Egalya. Il serait donc intéressant que vous conserviez cette édition, car elle facilitera nos échanges lors des prochaines rencontres.



Afeas
ASSOCIATION FÉMINISTE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

La force de l'égalité

AFEAS LOCALE DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

NOUS VOUS INVITONS À UNE CONFÉRENCE QUI PORTERA SUR

LES RELATIONS HUMAINES

MIEUX COMMUNIQUER, MIEUX VIVRE EN SOCIÉTÉ

DES OUTILS CONCRETS POUR DES RELATIONS SAINES AU TRAVAIL, À LA MAISON ET DANS LA COMMUNAUTÉ

Date : le mardi 17 novembre 2026

Heure : 19 h

Lieu : salle Claude-Francoeur du carrefour Saint-Félix

La conférence sera animée par Hélène Lefebvre

Conférence gratuite pour les membres et 8 $ non-membres

Suite de la page 11

femmes à la vie politique et aux instances de pouvoir. D'ailleurs, dans les années '70, elle siégeait au Conseil du statut de la femme, au Conseil supérieur de l'éducation et à ses Commissions de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire, ainsi qu'à la Commission canadienne de l'UNESCO pour l'Année internationale des femmes.

Son histoire est celle d'un engagement exceptionnel au service de l'éducation des femmes. Elle fut une véritable cheffe de file féministe et en fut maintes fois récompensée.

- En 1984, Madame Azilda Marchand reçoit le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » pour ses efforts en vue d'améliorer le statut de la femme.
- En 1985, elle reçoit le titre de Chevalière de l'Ordre national du Québec.
- En 1985, elle reçoit aussi le titre de Membre de l'Ordre du Canada.
- En 1987, elle se voit remettre un doctorat honorifique en travail social de l'Université de Sherbrooke.

** Texte recueilli sur le site de l'Université de Sherbrooke, août 2026* ■

Pour souligner ses nombreuses contributions à l'action sociale, l'Afeas crée en son honneur le Prix Azilda-Marchand, décerné annuellement depuis 1984, afin de souligner les actions des Afeas locales dans leur milieu pour faire avancer la condition féminine.

On peut lire dans Le Félix d'octobre 2013 « l'Afeas de Saint-Félix-de-Kingsey s'est mérité le prix Azilda-Marchand pour son action sociale posée pour contrer la nouvelle politique de la Commission scolaire des Chênes, obligeant les enfants du primaire à marcher une distance de 1,6 km, dans des conditions jugées inacceptables, voire même dangereuses pour la vie de nos enfants. »

« Suite à des pressions faites par un groupe de parents, par les élus municipaux et par l'Afeas de Saint-Félix-de-Kingsey, un statu quo fut instauré pour l'année 2013-2014. »

« La CSDC poursuivra le travail entamé auprès de quelques municipalités pour réévaluer des situations problématiques qui pourront être corrigées à partir de 2014-2015. »

« C'est la première fois que l'Afeas de Saint-Félix-de-Kingsey reçoit un tel honneur et nous le partageons avec vous toutes, qui avez œuvré dans l'Afeas depuis 1966, rendant celle-ci aussi vivante et dynamique depuis 47 ans. »

Le Félix
JOURNAL LOCAL

POT-POURRI
par Jocelyne St-Sauveur
Présidente du journal Le Félix



Le moment présent

Balayer le sol. Faire la vaisselle. Ces tâches que vous remettez presque toujours à plus tard ou que vous faites en pilote automatique se révèlent, selon le *National Geographic*, plus puissantes pour apaiser votre cerveau que de résoudre des mots croisés ou de terminer un sudoku.

Les moines bouddhistes en formation — appelés unsui — le font depuis des siècles dans les monastères de Kyoto, au Japon : ils consacrent une grande partie de leur journée à nettoyer en pleine conscience chaque recoin du temple. Non pas comme une obligation, mais comme une pratique spirituelle. Le moine Shoukei Matsumoto l'explique dans son livre : *A Monk's Guide to a Clean House and Mind*. Pour le Zen, mettre de l'ordre dans l'espace extérieur signifie aussi purifier l'espace intérieur.

La clé réside dans la répétition prévisible. Contrairement aux responsabilités intellectuelles — qui demandent des efforts et peuvent vous épuiser — les tâches physiques et routinières régulent le système nerveux, apaisent l'anxiété et augmentent même la tolérance à la frustration. Votre cerveau se repose précisément parce qu'il n'a pas besoin de travailler dur. La prochaine fois que vous balayerez, faites-le lentement et avec attention : vous serez peut-être en train de faire la chose la plus intelligente de votre journée.

Balayer réinitialise le cerveau, mieux que les mots croisés, selon les moines Zen qui le pratiquent depuis des siècles. ■

par Ghislaine Gagné, présidente du Cercle de Fermières Saint-Lucien



Le plaisir de se réunir

Pour notre réunion de la rentrée, nous avions invité nos membres à porter un chapeau décoré selon leur fantaisie. Une idée légère, joyeuse, qui a trouvé un bel écho auprès de plusieurs d'entre elles, qui sont arrivées coiffées de créations originales, colorées, parfois humoristiques, parfois élégantes, mais toujours révélatrices de leur personnalité et de leur créativité.

La Société du chapeau rouge

Pendant la soirée, l'une de nos membres nous a fait découvrir la Société du chapeau rouge (Red Hat Society), une organisation internationale fondée aux États-Unis en 1998 par Sue Ellen Cooper, qui, inspirée par le poème Warning de Jenny Joseph, offrait un chapeau rouge à ses amies pour leur anniversaire. Ce poème célèbre les femmes s'autorisant à être plus libres et exubérantes en vieillissant. L'organisation met de l'avant la liberté, l'amitié, la joie de vivre et l'accomplissement personnel. Le chapeau rouge en est devenu le symbole, rappelant que s'autoriser la fantaisie est une belle façon de célébrer la vie.

Pour en savoir plus :
www.redhatsociety.com

Un thème qui nous ressemble

Cette rencontre haute en couleurs nous rappelle à quel point le plaisir de se réunir est au cœur de la vie de notre Cercle. Chaque activité, chaque atelier, chaque moment partagé contribue à renforcer nos liens et à nourrir cette belle tradition d'entraide, de créativité et de solidarité qui caractérise les Cercles de Fermières du Québec.

Expovente de Noël

Le Cercle de Fermières tiendra son expovente de Noël le dimanche 22 novembre 2026, de 10h à 15h, dans la grande salle de la Maison Francine-Leroux.

Nos membres y présenteront leurs créations artisanales, et la Maison Francine-Leroux tiendra également un kiosque de ses produits. Des livres usagés seront aussi en vente au profit des œuvres caritatives OLO, Préma-Québec et ACWW.

Une belle occasion de découvrir des trésors faits main et de soutenir la communauté.

Les activités de l'automne

Ateliers et cours de tricot se poursuivent jusqu'au début du mois de décembre. Pour plus d'informations, consultez notre page Facebook.

Pensée du mois

La joie de se réunir rallume une lumière intérieure, parce que chaque rencontre ravive ce qui nous unit. ■

HORAIRE DU LOCAL	
Lundi au vendredi	9h à 16h
Vendredi soir	18h30 à 21h
Samedi	13h à 16h

PROCHAINE RÉUNION DU CERCLE
Mercredi 11 novembre 2026 à 19h
À la Maison Francine Leroux

Il est toujours possible de devenir membre du Cercle de Fermières Saint-Lucien et ainsi vous joindre à notre belle organisation. Des activités vous sont offertes tout au long de l'année. Les Fermières sont très accueillantes et toujours prêtes à vous aider.

Pour nous contacter : Cercle de Fermières Saint-Lucien
5176, 7e Rang
Saint-Lucien, QC J0C 1N0
Téléphone; 819-397-2626
presidente.saint-lucien.cfq@outlook.com

Alors que la nature s'endort : récoltes, partage et projets à la Maison Francine-Leroux

À l'aube de novembre, alors que es dernières couleurs de l'automne s'estompent doucement et que la nature se prépare à son long repos hivernal, la Maison Francine Leroux prend un moment pour souligner une saison riche en récoltes, en générosité et en belles rencontres.



L'été qui vient de se terminer a été particulièrement abondant. Grâce à la générosité de plusieurs jardiniers et maraîchers de notre communauté, nous avons reçu de magnifiques surplus de légumes et de petits fruits. Ces précieux dons ont contribué de façon importante à nos activités alimentaires. Une grande partie de ces récoltes a été transformée et conservée afin de pouvoir être utilisée tout au long de la saison froide, permettant ainsi de prolonger les saveurs de l'été jusque dans les mois d'hiver.

Nos propres bacs de jardinage ont également connu un grand succès. Ils ont produit généreusement pendant une bonne partie de l'été et nous ont offert une récolte exceptionnelle de 35 kilos de cerises de terre. Ces petits trésors dorés ont été transformés avec soin en délicieuses confitures et en savoureuses salsas qui sauront égayer les tables et les papilles au cours des prochains mois. Bref, un été fertile et des plus satisfaisants pour nos cultures.

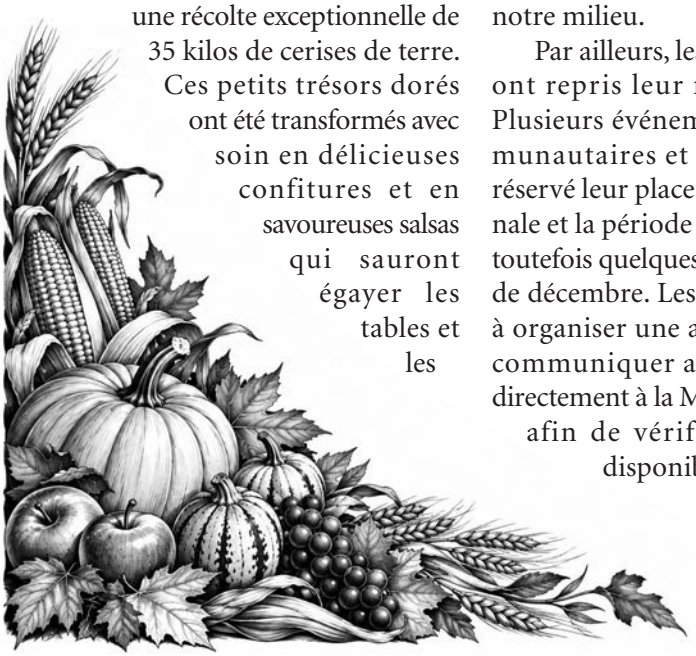

Dans notre cuisine, les confitures et les marinades reposent maintenant sagement sur les étagères. Alignés dans leurs pots colorés, ces produits artisanaux semblent presque danser sous la lumière en attendant le plaisir des gourmands et des amateurs de produits maison. Ils témoignent du travail accompli, mais aussi de l'esprit de partage qui anime notre milieu.

Par ailleurs, les activités de la Maison ont repris leur rythme de croisière. Plusieurs événements familiaux, communautaires et corporatifs ont déjà réservé leur place pour la saison automnale et la période des Fêtes. Il nous reste toutefois quelques disponibilités au mois de décembre. Les personnes intéressées à organiser une activité sont invitées à communiquer avec nous ou à passer directement à la Maison Francine Leroux afin de vérifier les dates encore disponibles.

La Maison Francine Leroux demeure avant tout un lieu de partage, d'entraide et d'ouverture au sein de notre communauté. Fidèle à sa mission rassembleuse, elle accueille avec intérêt les idées, les initiatives et les projets qui favorisent le partage sous toutes ses formes. Qu'ils touchent l'alimentation, la culture, le mieux-être, l'entraide sociale ou le développement communautaire, nous croyons que chaque projet porteur contribue à enrichir la qualité de vie de nos communautés et à renforcer les liens qui nous unissent.

Parce qu'une communauté forte se construit ensemble, la Maison Francine Leroux demeure ouverte aux collaborations et aux projets qui placent l'humain au cœur de leurs actions, dans un esprit de solidarité, de respect et de générosité.

En cette période où la nature ralentit son élan pour mieux se préparer au renouveau, nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui contribuent, de près ou de loin, à la vitalité de notre belle communauté. Nous vous souhaitons un mois de novembre rempli de douceur, de chaleur humaine et de précieux moments de partage. ■

JOUONS UN PEU

par Priscilla Dion

Réponses à la page 46

Les « Pros » des mots

Liste des mots :

Processus, Proverbe, Propane, Promesse, Promenade, Probiotique, Procédure, Propriétaire, Protocole, Prochain, Propre, Progrès, Probabilité, Problème, Profil, Province, Promotion, Professeur, Protection, Projet, Proche, Probation, Programme, Proposition, Prodige, Prothèse, Projection, Propriété, Produit, Producteur

1. Aspect du visage vu par un des côtés : Pro _ _ _
2. Synonyme de nette : Pro _ _ _
3. Difficulté qu'il faut résoudre pour obtenir un résultat : Pro _ _ _ _ _
4. Qui arrivera bientôt : Pro _ _ _
5. Très rapproché : Pro _ _ _ _ _
6. Offre : Pro _ _ _ _ _ _ _ _
7. Recueil de règles à observer : Pro _ _ _ _ _ _
8. Ensemble des matières qui sont enseignées dans un cycle d'études : Pro _ _ _ _ _ _
9. Action de défendre quelqu'un : Pro _ _ _ _ _ _ _
10. Image d'une situation d'un état que l'on pense atteindre : Pro _ _ _
11. Personne qui possède en propriété des biens immeubles : Pro _ _ _ _ _ _ _ _ _
12. Passage à un degré supérieur : Pro _ _ _ _
13. Personne qui enseigne : Pro _ _ _ _ _ _ _
14. Division territoriale d'un pays : Pro _ _ _ _ _
15. Ce que l'on s'engage à faire : Pro _ _ _ _ _
16. Parvenir à un grade/ un emploi supérieur : Pro _ _ _ _
17. Trajet à pied : Pro _ _ _ _ _ _
18. Le pourcentage de chance qu'un fait se produise : Pro _ _ _ _ _ _ _ _
19. Peine ou une décision prononcée par le tribunal : Pro _ _ _ _ _ _
20. Micro-organisme : Pro-_ _ _ _ _ _ _ _ _
21. Formalités qui doivent être remplies : Pro _ _ _ _ _ _
22. Suite d'opérations constituant la manière de faire quelque chose : Pro _ _ _ _ _ _
23. Merveille : Pro _ _ _ _
24. Personne qui conçoit une émission et en dirige la réalisation : Pro _ _ _ _ _ _ _
25. Nombre qui est le résultat d'une multiplication : Pro _ _ _ _
26. Conseil de sagesse pratique : Pro _ _ _ _ _
27. Action de projeter un film sur écran : Pro _ _ _ _ _
28. Dispositif artificiel destiné à remplacer un membre, un organe ou une articulation : Pro _ _ _ _ _
29. Riche maison d'habitation avec un jardin/ un parc : Pro _ _ _ _ _ _
30. Combustible composé d'atomes de carbone et d'hydrogène : Pro _ _ _ _

1			8		6	5	2	
				7			6	
8			3		5			
4	8		7			3		
	7	2		3		6	4	
		6			2		7	9
			9		8			6
	4			1				
	9	8	2		3			4



ADRESSES AFIN DE NOUS SUIVRE SUR LE NET :
Les changements et ajustements se font rapidement…
Page Facebook de la Paroisse St-Luc
https://eglisestjoachimdecourval.wordpress.com
www.paroissesdrumondville.com



Une belle rentrée, même à l'Unité pastorale!

Bien le bonjour! Voici le beau mois de novembre, notre espérance en la vie éternelle retentit plus que jamais. Depuis quelques semaines, nous avons vécu ou vivrons dans les communautés de notre paroisse, des célébrations des défunts entourant le vécu de funérailles ou de mise en terre dans nos cimetières paroissiaux depuis l'automne 2025. Le 19 septembre : Saint-Cyrille, Saint-Joachim et Saint-Lucien; le 25 octobre : Saint-Félix. Nous avons une belle occasion de nous épauler les uns les autres en étant solidaires de cette espérance partagée en cette Vie plus grande et forte que tout. Le Seigneur ne nous laisse pas dans un état de souffrance, de maladie ou de mort…

Faisons nôtre ces paroles de Robert Lebel dans sa magnifique chanson : Ils sont nombreux les bienheureux.

Ils sont nombreux les bienheureux qui
n'ont jamais fait parler d'eux
et qui n'ont pas laissé d'image…
Tous ceux qui ont, depuis des âges,
aimé sans cesse et de leur mieux,
autant leurs frères que leur Dieu!
Ils ont leurs noms sur tant de pierres,
et quelquefois dans nos prières…
Mais ils sont dans le cœur de Dieu!
Et quand l'un d'eux quitte la terre
pour gagner la maison du Père,
une étoile naît dans les cieux…
Éternellement heureux!
Éternellement heureux! Dans son royaume!

L'accompagnement deux paroisses se poursuit. Le pape Léon XIV nous invite à avoir des initiatives missionnaires et soutenir la vitalité des communautés par l'engagement des baptisés. C'est une démarche synodale que nous vivons et ensemble nous verrons les pas à faire. Nous avons nommé une orientation principale qui sera de vivre les passages missionnaires et retenu trois priorités :

1) Équiper l'équipe mandatée pour mieux répondre à la mission;
2) Engendrer des disciples missionnaires et former des leaders locaux;
3) Miser sur les célébrations eucharistiques comme moteurs missionnaires.

Cet automne, nous voulons poursuivre la réflexion afin de nourrir et favoriser cet élan de partage, de solidarité, d'écoute ensemble des signes de l'Esprit et discerner ce à quoi nos communautés sont appelées afin de marcher ensemble. Merci pour votre soutien qui nourrit notre joie profonde de poursuivre la mission

Nous sommes actuellement en période de CGA, notre campagne annuelle de financement. Je vous invite à consulter le contenu de l'enveloppe que vous recevrez bientôt par la poste. Je vous remercie grandement pour le soutien que vous apportez à votre communauté locale. Nos quatre communautés sont bien présentes dans le vécu paroissial, même Saint-Lucien et Saint-Joachim où nous ne vivons plus de rassemblement. Nous pouvons continuer de vivre par vos dons, votre implication et votre prière. Je remercie chaleureusement l'Assemblée de Fabrique de notre paroisse Saint-Luc et les bénévoles qui ont collaboré à cette campagne de financement. Vous retrouverez aussi des enveloppes dans nos différents lieux de culte.

Les différents comités de bienfaisance et d'aide aux démunis préparent l'opération Guignolée 2026. Je vous invite à bien suivre l'actualité dans vos communautés pour savoir en quel temps ces activités se vivront. Je remercie grandement les gens qui s'impliquent bénévolement avec grande générosité de temps et de leur personne.

Je nous souhaite donc un très beau mois de novembre avec tout ce que la vie nous apporte comme surprise et étonnement à accueillir. Prenez soin de vous et prenez soin les uns des autres… ■

Jean-Luc Blanchette, curé

Communauté Saint-Félix

Vous savez probablement que depuis quelques années en saison d'hiver, les messes du dimanche sont célébrées dans la sacristie de l'église et que le chauffage dans la grande église est baissé au minimum. Chauffer l'église pour des funérailles demande presque trois jours de chauffage afin d'y être confortable et représente plusieurs centaines de dollars. De nouveau, pour cet hiver, il a été décidé de proposer aux familles de vivre ***les funérailles à l'église de Saint-Cyrille*** qui est chauffée tout l'hiver. L'argent de la quête reviendra à la communauté de Saint-Félix, de même que les messes que l'on appelle «offrandes aux funérailles».

Cette décision est prise chaque année par le Conseil de Fabrique afin de pouvoir maintenir le plus lucidement une vitalité de notre communauté. Il y a là un avantage à vivre comme paroisse unissant quatre communautés qui peuvent s'entraider les unes les autres. Nous ne pouvons plus tout vivre dans chacune des quatre communautés, c'est ensemble que nous arrivons à poursuivre honnêtement notre vécu paroissial.



LES RÉFLEXIONS DE REBECCA

Par Rebecca Taylor

Les saisons changent

Sentez-vous le changement dans l'air ? Le remarquez-vous dans les températures qui varient ou dans les soirées qui arrivent de plus en plus tôt ? Le changement des saisons comporte de nombreux avantages et inconvénients et, pour plusieurs d'entre nous, notre perception dépend de nos habitudes ainsi que des activités que nous aimons pratiquer à chaque saison. Pour l'édition de ce mois-ci de *Réflexions de Rebecca*, j'ai décidé de partager quelques symboles de cette période de l'année qui pourraient nous aider à apprécier ces changements et à profiter des petits plaisirs du quotidien, même lorsque nous avons parfois du mal à envisager ce qui nous attend.

Nous sommes actuellement dans cette période de transition entre l'automne et l'hiver. C'est le moment où l'on commence à avoir envie de préparer des repas plus consistants et réconfortants, comme des soupes, des ragoûts et des chilis, qui nous réchauffent. Pour plusieurs d'entre nous, ce sont des plats que nous ne mangeons pas durant l'été. Il y a donc quelque chose d'agréable à les retrouver dans notre menu. Sans oublier les délicieuses odeurs qui se dégagent lorsqu'ils mijotent sur la cuisinière ou dans la mijoteuse ! Le chocolat chaud garni de guimauves ou, pourquoi pas, de crème fouettée, ainsi que le café latte à la citrouille et aux épices, comptent parmi les boissons populaires de la saison.

Rêvez-vous de soirées douillettes près du foyer, à lire un livre ou à regarder un film ? Ou encore du bruit des feuilles mortes qui craquent sous vos pieds pendant une promenade, bien emmitouflé dans vos vêtements d'automne préférés ? Quand on y pense, les possibilités sont infinies. Les feuilles tombent, mais selon la météo, certaines couleurs resteront peut-être encore un peu parmi nous, apportant une petite touche de luminosité à nos journées.

C'est aussi souvent à cette période de l'année que les gens commencent à installer leurs lumières de Noël, car les journées plus sombres font place à une magie scintillante. Il y a une joie presque enfantine à admirer les décorations lorsque nous nous ouvrons à tout ce que cette période de l'année peut nous offrir, à condition de réussir à mettre de côté certaines de nos appréhensions, notamment celles liées à la neige pour quelques-uns d'entre nous.

D'ici à la chronique du mois prochain, je vous souhaite beaucoup de beauté et de lumière, sous toutes les formes qu'elles pourront prendre dans votre vie. Prenez soin de vous et soyez heureux ! ■

Sources des photos : Rebecca Taylor



REBECCA'S REFLECTIONS

By Rebecca Taylor

The Seasons are Changing

Do you feel it in the air? Or notice it in the changing temperatures or the nights getting darker more quickly? There are many pros and cons to the changing of the seasons and for many of us, it depends on our routines, as well as the activities that we enjoy doing in each season. For this month's edition of *Rebecca's Reflections*, I decided to share some symbols of the season that might help us to appreciate the change and to embrace the little things even when we may struggle with what's ahead.

Currently we are in the period between autumn and winter and with it comes the desire to make heartier meals that can warm us up such as soups, stews and chilis. For many of us, these are meals that we don't eat during the summer so there's something exciting about starting to make them again. They also smell amazing as we simmer them on our stoves or in our slow cookers. Hot cocoa with marshmallows or perhaps whipped cream or a pumpkin spice latte are popular beverages for the season.

Are you dreaming about cozy evenings by the fireplace reading a book or watching a movie? Or the sound of crunching leaves under your feet as you take a walk wrapped in your favorite autumn garments? The possibilities are endless when you start to think about it. The leaves are falling but depending on the weather, perhaps some of the colours will stick around for a while yet, to help give our days that little hint of brightness.



And often this month is when people will start to put up their Christmas lights because in the darker days comes twinkling magic. There's a childlike delight in seeing the decorations when we open ourselves up to what this time of the year can bring us if we are able to set aside some of our feelings including those to do with snow for some of us.

So, until next month's column, I wish you lots of beauty and brightness in whichever forms that it comes to you. Be safe and happy. ■

Photo sources: Rebecca Taylor





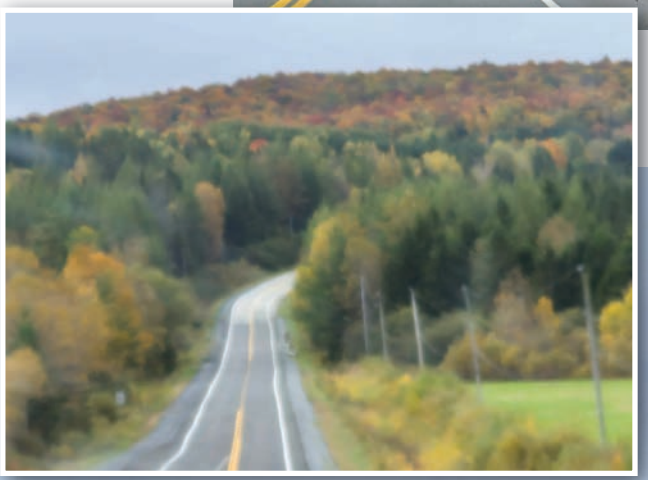

LA GUIGNOLÉE 2026

Le dimanche **29 novembre 2026** se tiendra une levée de fonds **aux quatre coins des routes 255, 243 et de la rue Principale.** Des bénévoles seront sur place pour recueillir vos dons **de 9 h 00 à 15 h 00**

Si vous désirez donner des **denrées non périssables**, vous pourrez les déposer à partir du **17 novembre 2026** aux endroits suivants :

- Épicerie Ami de Saint-Félix,
- Bureau municipal de Saint-Félix,
- École primaire de Saint-Félix.

Pour les citoyens qui désirent **faire un don en argent**, il y aura des tirelires dans tous les commerces de la Municipalité.
Vous pouvez également faire **un transfert de votre compte bancaire par virement entre personnes,** voici nos coordonnées : - Institution : Caisse Populaire

- numéro de l'institution : 815
- numéro de transit : 10042
- numéro de folio/compte : 730500

Nous comptons sur votre générosité.

Le Comité Partage/Guignolée
Andrée Côté, Hélène Grondin et Sylvie Lachapelle

Cueillez votre sapin • À LA SAPINIÈRE •

LES DEUX L
• PRODUITS DE LA FERME •

10e édition

Marché de Noël

Samedi et dimanche | 28 et 29 novembre 2026 de 10 h à 16 h

FAITES VOS PROVISIONS POUR LES FÊTES
Tourtière, œufs bruns, ketchup aux fruits, plats et potages cuisinés maison et encore plus!

EN VENTE À LA BOUTIQUE
Découpes de porc, poulet, dinde, agneau, bœuf Highland emballées sous vide et congelées.

931, rang 9, St-Félix-de-Kingsey, Québec J0B 2T0

DU 2 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2026

CONCOURS

À CHACUN SON PLAISIR !

Novembre nous réserve encore bien des raisons de franchir les portes de la bibliothèque !

Concours – à chacun son plaisir
Du 2 novembre au 12 décembre 2026, la bibliothèque vous invite à participer à son concours « À chacun son plaisir ! »

À chacune de vos visites, lorsque vous empruntez des documents, remplissez un coupon de participation en choisissant la personnalité qui vous représente le mieux. Vous courez ainsi la chance de gagner un certificat-cadeau pour une expérience qui vous ressemble !

Es-tu plutôt d'un tempérament aventurier, joueur, artiste ou créatif ?

4 personnalités, 4 expériences, 4 certificats-cadeaux à gagner !

Tirage le 14 décembre 2026. ■

MERCI POUR LES DONS DE LIVRES !



- Myriam Francoeur
- Garcia Pearson
- Sylvie Parenteau
- Christiane Fontaine
- Marjolaine Laprise
- Véronique Hébert-Perreault

NOUVEAUTÉS DU MOIS

Voici quelques-unes de nos nouveautés ce mois-ci.

Jeunesse :

- *Gronounours aime les biscuits du Père Noël*/Richard Petit
- *Mallory et les jumelles turbulentes*/Arley Nopra
- *Pierre*/Élise Gravel

Adulte :

- *Nishim*/Michel Jean
- *Grenade*/Valérie Plante
- *Les sœurs Deléry v.1*/Claude Coulombe

**Pour la liste complète et bien plus, suivez- nous sur notre page Facebook de la Bibliothèque Irène-Roy-Lebel.*



Fermeture :

La bibliothèque sera fermée le jeudi 12 novembre à l'occasion du jour du Souvenir.



Paniers de Noël 2026

Les personnes de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, qui prévoient vivre une situation difficile durant la période des Fêtes, peuvent, à partir du **2 novembre 2026**, faire une demande pour un panier de Noël en téléphonant au **819 475-NOËL (6635).**

Vos demandes seront acheminées à notre Comité Partage/Guignolée, responsable de la confection des paniers de Noël.

Nous accepterons vos demandes jusqu'au **4 décembre 2026**

Les responsables du Comité Partage/Guignolée :

Sylvie Lachapelle, présidente
Hélène Grondin et Andrée Côté, administratrices



Le Félix **VOUS INFORME**

par Armande Pilon

Concours d'écriture 2026

Nous présentons ce mois-ci le texte de la gagnante du 2e prix de la catégorie pour Toutes et Tous : Madame Sonia Lanthier.

La consigne cette année était : La lettre que je n'ai jamais envoyée. Nous vous laissons le plaisir d'apprécier le regard sincère d'une adulte envers elle-même. ■

Note. Je tiens à m'excuser profondément auprès de Madame Lanthier de l'erreur du mois dernier soit la substitution de son texte par celui du mois de septembre dernier de Madame Thibodeau à qui j'offre aussi mes excuses.

Armande Pilon

Lettre à petite moi

par Sonia Lanthier

Allô petite moi,

Je m'assois à la table de bois de notre cuisine, celle qui a vu passer tant de chocolat chaud, de cafés et de confidences, pour t'écrire ces quelques lignes même si je sais qu'elles ne franchiront jamais les frontières du temps pour arriver entre tes mains d'enfant, mais j'aime croire que, quelque part, mon souffle de femme de cinquante-huit ans saura murmurer à ton oreille de petite fille. Je te revois si clairement. C'est l'année 1976. Tu tiens entre tes mains cette tirelire dorée, ce gros dollar de plastique qui brille sous la lampe du salon. Les anneaux des Olympiques de Montréal y sont gravés et, pour toi, c'est bien plus qu'un objet : c'est le symbole de tes rêves de gymnaste. Tu fermes les yeux et, dans le secret de ton cœur, tu es Nadia Comaneci. Tu es légère, tu es forte, tu es invincible.

Ton enfance est un cocon de ouate, baigné par l'amour inconditionnel de maman, papa, tes frères et ta sœur. Tu es choyée, petite moi, et cette chance est rare et précieuse. Mais je dois te faire une confidence. Ta famille, dans leur immense bienveillance, tente de te cacher que la vie ne restera pas toujours cette mélodie douce et prévisible. Un jour, les tempêtes se lèveront. Ton coffre à outils, pour l'instant presque vide tant on a voulu t'épargner les ronces du chemin, devra se remplir au fur et à mesure des batailles que tu affronteras. Il y aura des deuils, des choix déchirants et des silences lourds. On se moquera de toi avec tes « fonds de bouteilles » qui te pèsent sur le nez, et ta silhouette trop frêle. Écoute-moi bien petite moi, n'offre pas ton cœur en pâture à ces ignorants. Le temps est un grand sculpteur et la roue tourne toujours. Ce qui te semble une faiblesse aujourd'hui deviendra ta force demain. La malveillance n'est que le reflet de la propre souffrance de ceux qui l'exercent. Ignore-les et poursuis ta route.

Le temps, tu verras, possède une accélération traîtresse. Les années défileront comme les oies blanches qui survolent nos lacs. Tu deviendras une maman. Tu auras peur, parfois, surtout face au silence de la surdité qui habitera tes deux enfants. Mais regarde-les, à travers mes yeux : ils sont ta plus grande fierté. Ils ont conquis leur vie avec brio et ils dépassent grandement tes inquiétudes d'autrefois. Et aujourd'hui, tes deux petits-enfants, eux aussi porteurs de cette différence, inondent tes journées d'une joie pure. Tu as réussi, petite moi. Ta sagesse et ton empathie ont fait de toi ce phare vers lequel les autres se tournent pour confier leurs secrets.

Et puis il y a notre havre de paix, ce petit chalet vert fluo que nous avons acheté. Ce fut le début d'un enchantement. C'est la vue de ce mignon chalet sur ce petit lac qui nous a séduits et ce sont les gens de ce domaine qui nous ont fait choisir Saint-Félix-de-Kingsey.

Au fils des ans, nous avons rénové notre petit coin de paradis pour en faire un lieu bien douillet où il fait bon vivre. Je te parle d'un lieu où l'air sent le bois de chauffage et la liberté. Un coin de nature paradisiaque où les bernaches viennent prendre leur pause sur les petits lacs et où les grenouilles hurlent le soir tombant.

C'est grâce à Marco si nous avons finalement choisie ce havre de paix car lui seul pouvait avoir les bons arguments pour nous persuader. Ce bon vivant nous a tout de suite convaincus dès la première visite. Nous sommes tombés sous le charme de cet homme franc, généreux et d'une grande bonté et aussi de sa douce moitié Sophie, femme discrète, réservée, avec un cœur gros comme le ciel. Autour de nous, la tribu s'est agrandie avec nos voisins Louise et Paul. Paul c'est celui qui est toujours le premier à trouver une taquinerie à dire et la belle Louise avec ses projets plein la tête, des fleurs et des fines herbes plein les mains. Et finalement Martine, toujours partante pour une partie de cartes et elle aussi, le cœur sur la main à donner à tous et chacun ce qu'elle a ou ce qu'elle prépare de ses propres mains.

Maintenant, à l'aube de la soixantaine, je prépare tranquillement ma retraite et je ne veux pas quitter ce paradis. Nous avons donc troqué le chalet pour une maison où l'on vit à plein temps, dans un domaine boisé pas très loin du chalet. Le temps s'y écoule doucement au fils des saisons et la nature dans ce coin est aussi grandiose et apaisante. Ce petit royaume qui sent bon le gazon frais tondu. Là où les écureuils s'amusent et semblent vouloir jouer à la cachette avec nous. Les soirs d'été, sous les lumières multicolores du coin-feu, nous refaisons le monde avec nos amis. Puis, il y a l'épicerie du coin avec leur personnel toujours souriant, la bibliothèque où je me rends régulièrement (car oui ta passion de la lecture se poursuivra), le bureau de poste, l'hôtel de ville, le resto-bar, la quincaillerie du coin généreux de leurs conseils précieux. Une belle communauté et vraiment un coin de pays où il fait bon vivre. Tu y seras heureuse avec ton conjoint des 26 dernières années. Tes parents sont toujours à tes côtés et veillent sur toi comme ils l'ont fait avec la petite gymnaste de 1976.

Mais n'oublies jamais ceci : pour aimer les autres comme tu le fais, tu dois d'abord t'aimer toi-même. Ne t'oublie pas en chemin. Fais-toi confiance. Écoute cette petite voix intérieure qui ne se trompe jamais. Ose explorer tes passions, car l'écriture et la lecture seront tes plus fidèles compagnes. Le bonheur ne fait pas nécessairement beaucoup de bruit petite moi.

Tu es belle, tu es bonne, et tu es assez !

Je t'aime de toute la force de celle que tu es devenue.

Tendrement,
Grande Moi
xxx

L'ÉCOLE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

souhaite vous inviter

À SON MARCHÉ DE

Noël

LE 11 DÉCEMBRE

13H00 À 16H30

ENTRÉE GRATUITE

Cadeaux, produits locaux et paniers à faire tirer

Les profits seront utilisés pour soutenir l'école dans ses nombreux projets



Les Félixeries 2026

Une fin de semaine festive et rassembleuse à Saint-Félix-de-Kingsey

Les Félixeries ont offert, pour une troisième année consécutive, une fin de semaine de divertissement aux citoyens de Saint-Félix-de-Kingsey. Malgré une température plutôt fraîche, les habitants de la région ont répondu présents et sont venus profiter des activités de divertissement offertes durant la fin de semaine.











Les festivités ont débuté avec la Troupe Nicky et cie., qui a présenté deux excellentes représentations de La belle-mère débarque au camp de pêche. Plus de 220 spectateurs ont assisté à la pièce, confirmant leur intérêt pour cette activité culturelle.

Notre traditionnelle course de boîtes à savon a de nouveau été un franc succès. Présentée samedi et dimanche, elle comportait cette année une nouveauté : la catégorie des 60 ans et plus. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir l'ancien député de Drummond-Bois-Francs, Sébastien Schneeberger, venu affronter amicalement le maire de Saint-Félix-de-Kingsey, Mario Lemire. Un autre moment fort fut la course opposant M. Lemire au maire de Sainte-Pie-de-Guire, Benoit Yergeau, créant une ambiance festive et rassembleuse pour toute la communauté.



Les Félixeries 2026

Le samedi après-midi était animé par la zone famille Desjardins où les visiteurs pouvaient profiter d'arcades et de jeux pour tous les âges. Le spectacle canin d'Alexandra Côté et ses chiens, présenté à deux reprises, a charmé petits et grands. Comme lors des éditions précédentes, le salon des exposants, l'exposition de vieilles voitures et tracteurs et l'exposition de photos organisée par la Société d'histoire du Canton de Kingsey étaient également au rendez-vous.

La soirée du samedi a été marquée par une programmation musicale énergique. Le groupe Interférence, originaire de la région, a ouvert la scène, suivi du Chris Chelios Band. Les deux groupes ont offert des performances solides qui ont réchauffé les spectateurs.





Le dimanche, le dîner-spectacle animé par Les Rois de la marchette a permis aux citoyens de savourer un plateau de fromages tout en profitant de la musique de ce duo hors du commun.



Comme les Félixeries sont un organisme à but non lucratif complètement indépendant de notre municipalité, il est important de pouvoir compter sur des partenaires essentiels. Nous tenons à remercier chaleureusement chaque partenaire, commanditaire et bénévole ayant contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette fin de semaine. Un merci tout particulier à la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, Giguère et Morin ainsi qu'à la Caisse populaire de l'Est de Drummond, sans qui rien de tout cela ne serait possible.

Les Félixeries 2026

et pour terminer

Le comité des Félixeries est heureux d'annoncer que nous serons de retour pour une quatrième édition, qui sera marquée par le changement et la nouveauté. C'est d'ailleurs à la suite de retours des participants concernant le temps froid de la mi-septembre que nous procéderons à un devancement pour les festivités de 2027 pour assurer le plaisir de tous et chacun. La prochaine édition se tiendra donc les 27, 28 et 29 août 2027. De plus, plusieurs activités, dont des soirées de Bingo, seront organisées tout au long de l'année par le comité. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester à l'affût des annonces et des nouveautés qui vous attendent.

Votre comité

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY

LES FÉLIXERIES

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Pourquoi préparer une trousse d'urgence 72 heures ?

En cas de sinistre, vous pourriez devoir évacuer rapidement votre domicile ou y rester sans électricité, sans eau et sans accès aux commerces.

C'est pourquoi on vous recommande d'être autonome pendant au moins 72 heures.

Une trousse d'urgence bien préparée peut faire toute la différence en cas de :

- panne de courant
- inondation
- orage violent
- tempête hivernale
- pénurie d'eau potable
- accident impliquant des matières dangereuses

Regroupez vos essentiels en un seul endroit et adaptez votre trousse à votre réalité.

Toute la famille doit savoir où elle se trouve !

On vous recommande de vérifier le contenu de votre trousse chaque année, au début du mois de mai, lors de la Semaine de la sécurité civile.

Vous êtes le premier responsable de votre sécurité.

Que doit contenir une trousse d'urgence 72 heures ?

- 6 L d'eau potable par personne
- Aliments non périssables (sans cuisson) + ouvre-boîte
- Radio à piles ou à manivelle
- Lampe de poche + piles/bâtons lumineux
- Trousse de premiers soins
- Couverture thermique
- Bougies + allumettes
- Manteau imperméable
- Sifflet
- Ruban adhésif (duck tape)
- Masque anti-poussière
- Chargeur de cellulaire (pile externe)
- Argent comptant
- Clés maison/voiture
- Gants de travail
- Couteau multifonction
- Crayon + papier
- Sacs pour déchets contaminés
- Outils de base (tournevis, marteau, etc.)

Vous avez des besoins spécifiques ?

Préparez ce qu'il faut selon votre situation :

- Médicaments + ordonnances
- Liste des allergies
- Pièce d'identité médicale ou bracelet
- Articles pour animal d'assistance
- Pile de rechange pour aide à mobilité motorisée

INTERVENTIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Nous avons reçu 20 appels sois ; 12 appels de premier répondant, 1 accidents, 1entraide et 5 alarmes monoxyde de carbone. ■

Pour plus de détails ou pour connaître comment faire un plan familial d'urgence, consultez le site Web du Gouvernement du Québec.

Plan familial d'urgence

En cas d'accident ou de catastrophe naturelle, il se peut que les équipes de secours mettent du temps à arriver chez vous. C'est pourquoi c'est à vous de prendre soin de votre sécurité pour les premières 72 heures. Pour vous préparer, la meilleure chose à faire est de créer un plan d'urgence avec votre famille. ■

Pratique d'octobre

Dans le cadre de cette pratique, nous avons provoqué le départ d'incendie dans une maison en compagnie de nos collègues de Kingsey Falls à Ste-Séraphine. ■





SÉANCE ORDINAIRE DU 8 septembre 2026, à 20h

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 08 septembre 2026, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Mario Lemire préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Mario Lemire
maire
Monsieur Éric Provencherconseiller
siège 1
Monsieur Douglas Beardconseiller
siège 2
Monsieur Simon Lauzière conseiller
siège 3
Monsieur Jacob Morinconseiller
siège 4
Madame Mélise Beaulacconseillère
siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen
conseiller siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H02

05 personnes assistent à l'assemblée.

146-09-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de Mme Mélise Beaulac, appuyée par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

147-09-2026

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 03 août 2026 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Mélise Beaulac , appuyé par M. Simon Lauzière , il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

148-09-2026

5.1ADOPTION DES COMPTES – AOÛT 2026

Sur proposition de M. Jean-François De Plaen, appuyé par M. Éric Provencher, il est unanimement résolu d'adopter les comptes du mois d'août 2026 tels que présentés, pour un montant total de 425 252,81 $.

Je soussignée, Camille Royer, trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

149-09-2026

5.2CONTRIBUTION À LA CAMPAGNE DU COQUELICOT 2026

CONSIDÉRANT QUE la Légion royale canadienne, filiale no 51 de Drummondville, tiendra sa campagne annuelle du coquelicot 2026 afin de rendre hommage aux vétérans canadiens et à ceux et celles qui se sont sacrifiés pour les libertés dont nous jouissons aujourd'hui;

CONSIDÉRANT QUE la Légion royale canadienne invite la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à participer à la cérémonie du Souvenir qui aura lieu le 8 novembre 2026 à 14 h, à la Place du Royal 22e Régiment, située au 1550, boulevard Saint-Joseph, à Drummondville;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite témoigner de son soutien aux vétérans et contribuer à la campagne du coquelicot;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélise Beaulac
Appuyé par M. Jacob Morin
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey autorise une contribution financière de 250 $ à la Légion royale canadienne, filiale no 51 de Drummondville, pour le dépôt d'une couronne au nom de la Municipalité lors de la cérémonie du Souvenir qui se tiendra le 8 novembre 2026;

QUE la dépense de 250 $ soit autorisée et payée conformément aux procédures administratives de la Municipalité;

QUE le maire soit autorisé à représenter la Municipalité lors de cette cérémonie.

150-09-2026

5.3NOMINATION AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite pourvoir le poste d'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité des ressources humaines, relatif à l'embauche pour le poste d'adjointe administrative, recommande l'embauche de Mme Nancy Asselin;

CONSIDÉRANT QUE les conditions d'emploi applicables ont été déterminées conformément aux politiques et conditions de travail en vigueur à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélise Beaulac
Appuyé par M. Éric Provencher
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de Nancy Asselin à titre d'adjointe administrative, à compter du 31 août 2026;

QUE cette personne soit rémunérée selon la classe C-2, échelon 2, conformément aux conditions de travail en vigueur;

QUE les conditions d'emploi soient celles prévues au contrat de travail à intervenir entre la Municipalité et l'employée;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité,

tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

151-09-2026

5.4DEMANDE DE COMMANDITE FORMULÉE PAR ST-FRANCIS VALLEY ASSOCIATION (2026)

Demande de commandite formulée par la St-Francis Valley relative au 72e concours de labour annuel au montant de 100 $;

Le conseil est favorable à la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Douglas Beard appuyé par M. Jacob Morin , qu'il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la commandite au montant de 100 $ afin de soutenir l'activité du 72e concours de labour annuel qui aura lieu le 26 septembre 2026 à Ulverton.

6.SÉCURITÉI NCENDIE

Dépôt

6.1RAPPORT DU MOIS SERVICE INCENDIE

11 appels (07 premiers répondants, 01 entraide, 01 vérification et 02 accidents).

152-09-2026

6.2EMBAUCHE DE M. KEVIN LAFORCE À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE AU SERVICE INCENDIE

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du Service incendie concernant la candidature de M. Kevin Laforce;

ATTENDU que M. Laforce a démontré une très bonne condition physique et obtenu d'excellents résultats lors du test physique effectué dans le cadre du processus de sélection;

ATTENDU que sa proximité avec la caserne représente un avantage pour le Service incendie en matière de disponibilité et de temps de réponse;

ATTENDU que M. Laforce est motivé et présente un bon potentiel de développement afin de contribuer à la relève et aux besoins futurs du Service incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Lauzière

Appuyé par M. Jean-François De Plaen

ET RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Kevin Laforce à titre de pompier volontaire au sein du Service incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

QUE M. Kevin Laforce soit soumis à une période de probation d'une (1) année à compter de sa date d'embauche;

QUE son embauche soit également assujettie au respect des conditions, politiques, règlements et exigences de formation applicables au personnel du Service incendie;

QUE le directeur du Service incendie soit autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

7.TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

153-09-2026

7.1SOUMISSION REÇUE - FAUCHAGE & DÉBROUSSAILLAGE 2027

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue de gré à gré pour le fauchage et le débroussaillage des chemins sur le territoire de la Municipalité pour l'année 2027 se résumant comme suit :

9253-4015 Québec Inc.

Année 2027

Fauchage

7 395,00 $ (avant taxes)

Débroussaillage

17 500,00 $ (avant taxes)

La soumission étant conforme, le directeur des travaux publics recommande d'octroyer le contrat à 9253-4015 Québec Inc. au prix soumis.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Douglas Beard

Appuyé par M. Jacob Morin

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER le rapport du directeur des travaux publics et de retenir les services de 9253-4015 Québec Inc. au prix total de 24 895,00 $ avant taxes pour l'année 2027;

D'AUTORISER le directeur des travaux publics ou la direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat à intervenir à cet effet pour donner plein effet à la présente résolution

154-09-2026

7.2PAIEMENT DE LA FACTURE NO 017073 – PAVAGE VEILLEUX (1990) INC. – FONDS DES CARRIÈRES ET SABLIÈRES

ATTENDU QUE le conseil municipal a octroyé le contrat de pavage d'une partie du rang 9 à l'entreprise Pavage Veilleux (1990) inc. en vertu de la résolution no 125-07-2026;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés conformément au contrat et que la Municipalité a reçu la facture no 017073 datée du 21 juillet 2026, au montant de 73 280,47 $, taxes incluses;

ATTENDU QUE le Fonds des carrières et sablières dispose d'un montant non affecté suffisant pour acquitter cette dépense;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Simon Lauzière

Appuyé par M. Douglas Beard

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture no 017073 de Pavage Veilleux (1990) inc., au montant de 73 280,47 $, taxes incluses;

QUE cette dépense soit financée à même le montant non affecté du Fonds des carrières et sablières;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente résolution.

155-09-2026

7.3PAIEMENT DU 3E VERSEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2022-2023 (CAMPAGNE) - EXCAVATION GASTON FRANCOEUR INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a octroyé le contrat de déneigement de la campagne à Excavation Gaston Francoeur inc., conformément à la résolution no 197-07-2021;

CONSIDÉRANT QUE le montant du contrat est de 217 889,91 $ et que les versements prévus représentent chacun 25 % du contrat, soit 54 472,48 $ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité vient de recevoir la facture relative au 3e versement pour la saison de déneigement 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de l'exercice concerné sont maintenant complétés et que cette dépense doit être



financée à même le surplus non affecté de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélise Beaulac

Appuyé par M. Douglas Beard

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement à Excavation Gaston Francoeur inc. du 3e versement prévu au contrat de déneigement 2022-2023, représentant 25 % du montant du contrat, soit 54 472,48 $ plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même le surplus non affecté de la Municipalité;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les écritures comptables et le paiement nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

156-09-2026

7.4NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite pourvoir le poste de directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de M. Pierre Blanchette a été retenue au terme du processus de sélection par la firme Options GRH ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité des ressources humaines, relatif à l'embauche pour le poste de directeur des travaux publics, recommande l'embauche de M. Blanchette;

CONSIDÉRANT QUE les conditions d'emploi applicables ont été déterminées conformément aux politiques et conditions de travail en vigueur à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean-François De Plaen

Appuyé par M. Éric Provencher

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de M. Pierre Blanchette à titre de directeur des travaux publics, à compter du 08 septembre 2026;

QUE cette personne soit rémunérée selon la classe A-4, échelon 3, conformément aux conditions de travail en vigueur;

QUE les conditions d'emploi soient celles prévues au contrat de travail à intervenir entre la Municipalité et l'employé;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

157-09-2026

7.5REDDITION DE COMPTE - DOSSIER XCF46793 - SOUS-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Mélise Beaulac, appuyée par M. Douglas Beard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey approuve les dépenses d'un montant de 27 110,00 $ avant taxes relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

158-09-2026

7.6RÉTRIBUTION TEMPORAIRE POUR RESPONSABILITÉS ADDITIONNELLES AUX TRAVAUX PUBLICS

Communication est donnée du directeur général à l'effet d'accorder temporairement à M. Mathieu Ainslie-Léveillée une rétribution additionnelle en raison des responsabilités supplémentaires qui lui sont confiées au sein du Service des travaux publics.

ATTENDU QUE le directeur de la voirie est absent pour une période de vacances;

ATTENDU QUE durant cette absence, M. Mathieu Ainslie-Léveillée est appelé à assumer des responsabilités additionnelles afin d'assurer la continuité des opérations et le bon fonctionnement du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE la Municipalité prévoit l'entrée en fonction d'un nouveau directeur de la voirie;

ATTENDU QUE M. Mathieu Ainslie-Léveillée sera également appelé, au cours des deux (2) prochains mois, à soutenir le nouveau directeur dans son intégration et à contribuer au transfert des connaissances nécessaires à la continuité des opérations;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite reconnaître temporairement les responsabilités additionnelles assumées par M. Mathieu Ainslie-Léveillée pendant cette période;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jacob Morin

Appuyé par M. Simon Lauzière

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à M. Mathieu Ainslie-Léveillée une rétribution additionnelle temporaire équivalant à 10 % de son salaire régulier, en reconnaissance des responsabilités additionnelles assumées au sein du Service des travaux publics;

QUE cette rétribution soit rétroactive à la date du début des vacances du directeur de

la voirie, soit le 10 août 2026, et soit applicable pour une période totale de trois (3) mois;

QUE cette rétribution vise notamment les responsabilités additionnelles assumées pendant l'absence du directeur de la voirie ainsi que le soutien à l'intégration et au transfert des connaissances auprès du nouveau directeur;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

159-09-2026

7.7TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE RANG CASSIN À LA SUITE DE LA RÉPARATION D'UN PONCEAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a procédé à la réparation d'un ponceau situé sur le rang Cassin;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la remise en état et le pavage de la portion de chaussée touchée par les travaux;

CONSIDÉRANT la soumission no 18849, datée du 20 août 2026, reçue de Smith Asphalte inc.;

CONSIDÉRANT QUE la soumission prévoit, pour la portion concernée, une superficie d'environ 70 pieds X 24 pieds, comprenant le nivellement, la compaction et la pose de 3 pouces d'asphalte de type ESG-14 (PG58H-34), pour un montant de 9 000 $ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Douglas Beard

Appuyé par M. Jean-François De Plaen

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte la portion de la soumission no 18849 de Smith Asphalte inc. concernant les travaux de pavage requis à la suite de la réparation du ponceau sur le rang Cassin, pour un montant de 9 000 $ plus les taxes applicables;

QUE le directeur général soit autorisé à donner suite à la présente résolution, à signer tout document nécessaire et à effectuer le paiement conformément aux modalités applicables;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire no 02-320-10-521.

8.HYGIÈNE DU MILIEU

160-09-2026

8.1OFFRE DE SERVICE – VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2027 – ENVIRO

Communication est donnée par Mme Meghan Simard, inspectrice en bâtiment et environnement, concernant l'offre de service de l'entreprise Enviro 5 relativement à la gestion des vidanges des fosses septiques pour l'année 2027, se résumant comme suit :

Description	Prix par unité (avant taxes)
Vidange sélective (750 gal)	204,50 $
Vidange totale (750 gal)	325,00 $
Fosse (2000 gal, prix du 1000 gallon)	299,50 $
Fosse effectuée hors saison	430,00 $

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélise Beaulac

Appuyé par M. Éric Provencher

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité accepte l'offre de service d'Enviro 5 pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2027 telle que soumise;

QUE cette entente soit conditionnelle au respect des crédits budgétaires disponibles et des dispositions législatives et réglementaires applicables;

QUE le directeur général ou l'inspectrice en bâtiment et environnement soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

161-09-2026

8.2OFFRE DE SERVICE – MESURE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2027-2028-2029 – AGS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder annuellement à la campagne de mesure des boues et de l'écume des fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de service d'AGS Environnement inc. pour la campagne de mesures des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE l'offre prévoit, pour l'année 2027, un tarif de 36,95 $ par fosse septique, avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur offre la possibilité de conclure une entente d'une durée de trois (3) ans, avec une indexation annuelle limitée à 3 % pour chacune des années subséquentes;

CONSIDÉRANT QUE la conclusion d'une entente pluriannuelle permet à la Municipalité d'assurer une meilleure prévisibilité des coûts et de limiter son exposition au risque d'augmentations plus importantes des tarifs au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE cette entente contribue à une saine planification budgétaire et à la stabilité des coûts associés à ce service;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Éric Provencher

Appuyé par M. Simon Lauzière

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité accepte l'offre de service d'AGS Environnement inc. pour la mesure des boues et de l'écume des fosses septiques pour une période de trois (3) ans, soit 2027, 2028 et 2029;

QUE le tarif pour l'année 2027 soit établi à 36,95 $ par fosse, conformément à l'offre de service reçue;

QUE ce tarif soit indexé de 3 % par année pour les années 2028 et 2029, conformément aux modalités de l'offre;

QUE le directeur général ou l'inspectrice en bâtiment et environnement soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

9.AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

07 demandes de permis (valeur approx. 361 030 $)



10.LOISIRS ET CULTURE

162-09-2026

10.1NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATRICE ADJOINTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite pourvoir le poste de coordonnatrice adjointe de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Mme Sylvie Desmarais a été retenue au terme du processus de sélection par la firme Options GRH ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport du comité des ressources humaines, relatif à l'embauche pour de coordonnatrice adjointe de la bibliothèque, recommande l'embauche de Mme Desmarais;

CONSIDÉRANT QUE les conditions d'emploi applicables ont été déterminées conformément aux politiques et conditions de travail en vigueur à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mme Mélise Beaulac

Appuyé par M. Éric Provencher

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de Sylvie Desmarais à titre de coordonnatrice adjointe de la bibliothèque, à compter du 31 août 2026;

QUE cette personne soit rémunérée selon la classe B-3, échelon 5, conformément aux conditions de travail en vigueur;

QUE les conditions d'emploi soient celles prévues au contrat de travail à intervenir entre la Municipalité et l'employée;

QUE la direction générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

11.SUJETSD IVERS

11.1La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 05 octobre 2026 dès 20 h au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115-A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

163-09-2026

11.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 591-4 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 591-3 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX DE KINGSEY

Le conseillère Mme Mélise Beaulac donne avis de motion qu'il sera adopté, à la prochaine séance régulière du conseil municipal, le règlement numéro 591-4 relatif au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Felix-de-Kingsey.

Dépôt du projet de règlement numéro 638 est également effectué séance tenante, et celui-ci est joint en annexe à la présente résolution pour consultation par les membres du conseil et le public conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec

Des copies du projet de règlement sont dès à présent disponible pour quiconque en fait la demande.

164-09-2026

11.3 RÉSOLUTION — RACHAT ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DU CAMION INCENDIE AUPRÈS DU CGER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a conclu avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) une convention de résiliation de l'entente de service portant le numéro 2007-0016;

CONSIDÉRANT QUE cette convention prévoit le rachat par la Municipalité des véhicules et équipements visés à l'entente ainsi que le transfert de propriété de ceux-ci à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE parmi les biens rachetés figure notamment un camion autopompe avec réservoir de marque International 4400, modèle Hale, année 2006, tel qu'il apparaît à l'annexe I de la convention;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser un représentant de la Municipalité à effectuer toutes les démarches requises auprès du CGER et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin de compléter le transfert de propriété et l'immatriculation du véhicule au nom de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Jean-François De Plaen , appuyé par M. Douglas Beard ,

et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal autorise M. Alexandre Côté, directeur général et greffier, ou M. Pierre Blanchette, directeur du Service de sécurité incendie, à agir, chacun séparément, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) relativement au rachat, au transfert de propriété et à l'immatriculation du camion incendie;

QUE M. Alexandre Côté ou M. Pierre Blanchette soit également autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout formulaire, mandat, déclaration, certificat ou autre document requis par le CGER ou la SAAQ afin de donner plein effet au transfert de propriété du véhicule au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

QUE le conseil autorise le paiement des sommes requises pour le rachat du camion incendie conformément à la convention conclue avec le CGER; la convention indique d'ailleurs une valeur de rachat de 82 030,60 $ à son annexe I.

QUE les sommes nécessaires à cette acquisition soient puisées en priorité à même les sommes prévues au fonds destiné à l'achat d'un camion incendie et, au besoin, à même le surplus accumulé non affecté de la Municipalité;

QUE la présente résolution constitue une autorisation suffisante pour effectuer toutes les démarches, effectuer le paiement et signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet au rachat et au transfert de propriété du véhicule.

12.RAPPORT DES ÉLUS

13.PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle Mme Ginette Bouchard et Marcel Lachapelle formulent diverses questions et reçoivent une réponse de la part du maire, M. Mario Lemire.

14.LEVÉE DE LA SÉANCE

165-09-2026

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard

et résolu,

QUE la séance soit levée à 21H22

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Mario Lemire
Maire

Monsieur Alexandre Côté
Directeur général et greffier

2026-09-08 volume 26 ■

Translated by Rebecca Taylor

ORDINARY MEETING september 8, 2026, at 8:00 p.m.

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF THE MUNICIPALITY OF SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, held publicly on September 8, 2026, at 8:00 p.m., in the municipal council chamber located at 6115-A Principale Street, Saint-Félix-de-Kingsey.

Mayor Mario Lemire presides over the meeting.

The following councillors are present, all constituting a quorum:

Mr. Mario Lemire
Mayor
Mr. Éric Provencher
Councillor, Seat 1
Mr. Douglas Beard
Councillor, Seat 2
Mr. Simon Lauzière
Councillor, Seat 3
Mr. Jacob Morin
Councillor, Seat 4
Ms. Mélise Beaulac
Councillor, Seat 5
Mr. Jean-François De Plaen
Councillor, Seat 6

Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk, is also present.

1. OPENING OF THE MEETING

THE MAYOR DECLARES THE MEETING OPEN AT 8:02 P.M.

05 people are attending the meeting.

146-09-2026

2. ADOPTION OF THE AGENDA

The agenda, prepared by the Director General and Clerk, is submitted to the members of the municipal council for adoption.

On a motion by Ms. Mélise Beaulac, seconded by Mr. Douglas Beard, it is unanimously resolved by the councillors to adopt the agenda.

147-09-2026

3. MINUTES – ADOPTION

WHEREAS a copy of the minutes of the meeting of the Municipal Council of Saint-Félix-de-Kingsey held on August 3, 2026, was delivered to each council member within the time limits prescribed by the Municipal Code, the minutes are submitted for approval;

THEREFORE, on a motion by Ms. Mélise Beaulac, seconded by Mr. Simon Lauzière, it is unanimously resolved by the councillors that the Clerk be exempted from reading the minutes and that the minutes be approved as submitted.

4. COMMUNICATIONS AND CORRESPONDENCE

5. ADMINISTRATION AND FINANCE

148-09-2026

5.1 ADOPTION OF ACCOUNTS – AUGUST 2026

On a motion by Mr. Jean-François De Plaen, seconded by Mr. Éric Provencher, it is unanimously resolved to adopt the accounts for August 2026 as presented, for a total amount of $425,252.81.

I, the undersigned, Camille Royer, Treasurer, hereby certify that the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has sufficient funds available for the purposes for which the above-mentioned expenditures are projected.

149-09-2026

5.2 CONTRIBUTION TO THE 2026 POPPY CAMPAIGN

WHEREAS the Royal Canadian Legion, Branch No. 51 of Drummondville, will hold its annual 2026 Poppy Campaign to honour Canadian veterans and those who sacrificed themselves for the freedoms we enjoy today;

WHEREAS the Royal Canadian Legion invites the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey to participate in the Remembrance Ceremony to be held on November 8, 2026, at 2:00 p.m., at Place du Royal 22e Régiment, located at 1550 Saint-Joseph Boulevard in Drummondville;

WHEREAS the Municipality wishes to demonstrate its support for veterans and contribute to the Poppy Campaign;

THEREFORE,

Moved by Ms. Mélise Beaulac

Seconded by Mr. Jacob Morin

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council of Saint-Félix-de-Kingsey authorize a financial contribution of $250 to the Royal Canadian Legion, Branch



No. 51 of Drummondville, for the laying of a wreath on behalf of the Municipality during the Remembrance Ceremony to be held on November 8, 2026;

THAT the expenditure of $250 be authorized and paid in accordance with the Municipality's administrative procedures;

THAT the Mayor be authorized to represent the Municipality at this ceremony.

150-09-2026

5.3 APPOINTMENT TO THE POSITION OF ADMINISTRATIVE ASSISTANT

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to fill the position of Administrative Assistant;

WHEREAS the report of the Human Resources Committee concerning the hiring for the position of Administrative Assistant recommends hiring Ms. Nancy Asselin;

WHEREAS the applicable terms and conditions of employment have been determined in accordance with the policies and working conditions in force at the Municipality;

THEREFORE,

Moved by Ms. Mélise Beaulac

Seconded by Mr. Éric Provencher

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council authorize the hiring of Nancy Asselin as Administrative Assistant, effective August 31, 2026;

THAT this employee be remunerated according to Class C-2, Step 2, in accordance with the working conditions in force;

THAT the terms and conditions of employment be those set out in the employment contract to be entered into between the Municipality and the employee;

THAT the General Administration be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any document necessary to give full effect to this resolution.

ADOPTED UNANIMOUSLY BY THE COUNCILLORS PRESENT.

151-09-2026

5.4 SPONSORSHIP REQUEST SUBMITTED BY THE ST-FRANCIS VALLEY ASSOCIATION (2026)

Sponsorship request submitted by the St-Francis Valley Association concerning the 72nd Annual Plowing Match, in the amount of $100;

Council is in favour of the request;

CONSEQUENTLY, it is moved by Mr. Douglas Beard, seconded by Mr. Jacob Morin, and unanimously resolved by the councillors to grant the sponsorship in the amount of $100 to support the 72nd Annual Plowing Match, which will take place on September 26, 2026, in Ulverton.

6. FIRE SAFETY

Tabling

6.1 MONTHLY FIRE DEPARTMENT REPORT

11 calls (07 first responder calls, 01 mutual aid call, 01 inspection and 02 accidents).

152-09-2026

6.2 HIRING OF MR. KEVIN LAFORCE AS A VOLUNTEER FIREFIGHTER WITH THE FIRE DEPARTMENT

WHEREAS the Fire Department Director has favourably recommended the candidacy of Mr. Kevin Laforce;

WHEREAS Mr. Laforce demonstrated very good physical fitness and obtained excellent results in the physical test conducted as part of the selection process;

WHEREAS his proximity to the fire station is an advantage for the Fire Department in terms of availability and response time;

WHEREAS Mr. Laforce is motivated and shows good development potential to contribute to succession planning and the future needs of the Fire Department;

THEREFORE,

Moved by Mr. Simon Lauzière

Seconded by Mr. Jean-François De Plaen

AND RESOLVED:

TO HIRE Mr. Kevin Laforce as a volunteer firefighter with the Fire Department of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey;

THAT Mr. Kevin Laforce be subject to a one (1)-year probationary period beginning on his hiring date;

THAT his hiring also be subject to compliance with the conditions, policies, regulations and training requirements applicable to Fire Department personnel;

THAT the Fire Department Director be authorized to take all necessary measures to give effect to this resolution.

7. PUBLIC WORKS AND ROADS

153-09-2026

7.1 QUOTATION RECEIVED – MOWING AND BRUSH CUTTING 2027

A communication is presented from Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, concerning a quotation received by mutual agreement for mowing and brush cutting along roads within the Municipality for 2027, summarized as follows:

9253-4015 Québec Inc.

Year 2027

Mowing

$7,395.00 (before taxes)

Brush cutting

$17,500.00 (before taxes)

As the quotation is compliant, the Director of Public Works recommends awarding the contract to 9253-4015 Québec Inc. at the submitted price.

THEREFORE,

Moved by Mr. Douglas Beard

Seconded by Mr. Jacob Morin

AND RESOLVED:

TO APPROVE the report of the Director of Public Works and retain the services of 9253-4015 Québec Inc. for a total price of $24,895.00 before taxes for 2027;

TO AUTHORIZE the Director of Public Works or the General Administration to sign, for and on behalf of the Municipality, the contract to be entered into for this purpose, in order to give full effect to this resolution.



154-09-2026

7.2 PAYMENT OF INVOICE NO. 017073 – PAVAGE VEILLEUX (1990) INC. – QUARRIES AND SANDPITS FUND

WHEREAS the Municipal Council awarded the contract to pave part of Rang 9 to Pavage Veilleux (1990) Inc. pursuant to Resolution No. 125-07-2026;

WHEREAS the work was completed in accordance with the contract and the Municipality received invoice No. 017073 dated July 21, 2026, in the amount of $73,280.47, including taxes;

WHEREAS the Quarries and Sandpits Fund has a sufficient unallocated balance to cover this expenditure;

THEREFORE,

Moved by Mr. Simon Lauzière

Seconded by Mr. Douglas Beard

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council authorize payment of invoice No. 017073 from Pavage Veilleux (1990) Inc., in the amount of $73,280.47, including taxes;

THAT this expenditure be financed from the unallocated balance of the Quarries and Sandpits Fund;

THAT the Treasurer be authorized to make the payment and sign any document necessary to implement this resolution.

155-09-2026

7.3 PAYMENT OF THE 3RD INSTALMENT OF THE 2022–2023 WINTER ROAD MAINTENANCE CONTRACT (COUNTRYSIDE) – EXCAVATION GASTON FRANCOEUR INC.

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey awarded the countryside snow-removal contract to Excavation Gaston Francoeur Inc., in accordance with Resolution No. 197-07-2021;

WHEREAS the contract amount is $217,889.91 and the scheduled instalments each represent 25% of the contract, or $54,472.48 before taxes;

WHEREAS the Municipality has just received the invoice for the 3rd instalment for the 2022–2023 snow-removal season;

WHEREAS the financial statements for the relevant fiscal year have now been completed and this expenditure must be financed from the Municipality's unallocated surplus;

THEREFORE,

Moved by Ms. Mélise Beaulac

Seconded by Mr. Douglas Beard

AND RESOLVED:

TO AUTHORIZE payment to Excavation Gaston Francoeur Inc. of the 3rd instalment provided for under the 2022–2023 snow-removal contract, representing 25% of the contract amount, namely $54,472.48 plus applicable taxes;

THAT this expenditure be financed from the Municipality's unallocated surplus;

THAT the Treasurer be authorized to make the accounting entries and payment required to give full effect to this resolution.

156-09-2026

7.4 APPOINTMENT TO THE POSITION OF DIRECTOR OF PUBLIC WORKS

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to fill the position of Director of Public Works;

WHEREAS Mr. Pierre Blanchette's candidacy was selected at the end of the selection process conducted by the firm Options GRH;

WHEREAS the report of the Human Resources Committee concerning the hiring for the position of Director of Public Works recommends hiring Mr. Blanchette;

WHEREAS the applicable terms and conditions of employment have been determined in accordance with the policies and working conditions in force at the Municipality;

THEREFORE,

Moved by Mr. Jean-François De Plaen

Seconded by Mr. Éric Provencher

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council authorize the hiring of Mr. Pierre Blanchette as Director of Public Works, effective September 8, 2026;

THAT this employee be remunerated according to Class A-4, Step 3, in accordance with the working conditions in force;

THAT the terms and conditions of employment be those set out in the employment contract to be entered into between the Municipality and the employee;

THAT the General Administration be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any document necessary to give full effect to this resolution.

157-09-2026

7.5 ACCOUNTABILITY REPORT – FILE XCF46793 – ELECTORAL DISTRICT SPECIAL IMPROVEMENT PROJECTS SUB-COMPONENT (PPA-CE)

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has reviewed the terms and conditions for the Special Improvement Projects component (PPA) of the Local Road Assistance Program (PAVL) and undertakes to comply with them;

WHEREAS the road network for which financial assistance was granted is under municipal jurisdiction and is eligible under the PAVL;

WHEREAS the work was carried out during the calendar year in which the Minister authorized it;

WHEREAS the work or related costs are eligible under the PAVL;

WHEREAS accountability form V-AF13 has been duly completed;

WHEREAS the accountability report for the projects was submitted upon completion of the work or no later than December 31, 2026, of the calendar year in which the Minister authorized it;

WHEREAS payment is conditional upon the Minister's acceptance of the project accountability report;

WHEREAS, if the accountability report is deemed compliant, the Minister makes a payment to the municipalities based on the list of approved work, without exceeding the maximum assistance amount indicated in the announcement letter;

WHEREAS the other sources of funding for the work have been declared;

FOR THESE REASONS, on a motion by Ms. Mélise Beaulac, seconded by Mr. Douglas Beard, it is unanimously resolved and adopted that the Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey approve expenditures in the amount of $27,110.00 before taxes relating to improvement work and related eligible costs listed on form V-AF13, in accordance with the



requirements of the Ministère des Transports et de la Mobilité durable, and acknowledge that failure to comply with these requirements will result in the financial assistance being cancelled.

158-09-2026

7.6 TEMPORARY ADDITIONAL COMPENSATION FOR EXTRA RESPONSIBILITIES IN PUBLIC WORKS

A communication is presented by the Director General to the effect that temporary additional compensation be granted to Mr. Mathieu Ainslie-Léveillée because of the additional responsibilities assigned to him within the Public Works Department.

WHEREAS the Roads Director is absent on vacation;

WHEREAS, during this absence, Mr. Mathieu Ainslie-Léveillée is required to assume additional responsibilities to ensure continuity of operations and the proper functioning of the Public Works Department;

WHEREAS the Municipality anticipates the arrival of a new Roads Director;

WHEREAS Mr. Mathieu Ainslie-Léveillée will also be called upon over the next two (2) months to support the new Director during his integration and contribute to the transfer of the knowledge required for continuity of operations;

WHEREAS the Municipal Council wishes to temporarily recognize the additional responsibilities assumed by Mr. Mathieu Ainslie-Léveillée during this period;

THEREFORE,

Moved by Mr. Jacob Morin

Seconded by Mr. Simon Lauzière

AND RESOLVED:

TO GRANT Mr. Mathieu Ainslie-Léveillée temporary additional compensation equivalent to 10% of his regular salary, in recognition of the additional responsibilities assumed within the Public Works Department;

THAT this compensation be retroactive to the start date of the Roads Director's vacation, namely August 10, 2026, and apply for a total period of three (3) months;

THAT this compensation cover, in particular, the additional responsibilities assumed during the Roads Director's absence as well as support for the new Director's integration and knowledge transfer;

ADOPTED UNANIMOUSLY BY THE COUNCILLORS PRESENT.

159-09-2026

7.7 PAVING WORK ON RANG CASSIN FOLLOWING CULVERT REPAIRS

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey carried out repairs to a culvert located on Rang Cassin;

WHEREAS this work requires the restoration and paving of the section of roadway affected by the work;

WHEREAS quotation No. 18849, dated August 20, 2026, was received from Smith Asphalte Inc.;

WHEREAS the quotation provides for an area of approximately 70 feet x 24 feet for the section concerned, including grading, compaction and the placement of 3 inches of ESG-14 asphalt (PG58H-34), for an amount of $9,000 plus applicable taxes;

THEREFORE,

Moved by Mr. Douglas Beard

Seconded by Mr. Jean-François De Plaen

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey accept the portion of quotation No. 18849 from Smith Asphalte Inc. concerning the paving work required following the culvert repairs on Rang Cassin, for an amount of $9,000 plus applicable taxes;

THAT the Director General be authorized to proceed with this resolution, sign any necessary document and make payment in accordance with the applicable terms;

THAT the expenditure be charged to budget item No. 02-320-10-521.

8. ENVIRONMENTAL SERVICES

160-09-2026

8.1 SERVICE OFFER – SEPTIC TANK PUMPING 2027 – ENVIRO

A communication is presented by Ms. Meghan Simard, Building and Environmental Inspector, concerning the service offer from Enviro 5 for the management of septic tank pumping for 2027, summarized as follows:

Description
Price per unit (before taxes)
Selective pumping (750 gal.)
$204.50
Full pumping (750 gal.)
$325.00
Tank (2,000 gal., price per 1,000 gallons)
$299.50
Tank pumped out of season
$430.00

THEREFORE,

Moved by Ms. Mélise Beaulac

Seconded by Mr. Éric Provencher

AND RESOLVED:

THAT the Municipality accept Enviro 5's service offer for septic tank pumping for 2027 as submitted;

THAT this agreement be conditional upon compliance with available budget appropriations and applicable legislative and regulatory provisions;

THAT the Director General or the Building and Environmental Inspector be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any document necessary to give full effect to this resolution.

161-09-2026

8.2 SERVICE OFFER – MEASUREMENT OF SEPTIC TANK SLUDGE 2027–2028–2029 – AGS

WHEREAS the Municipality must annually carry out a campaign to measure sludge and scum in septic tanks;

WHEREAS the Municipality has received a service offer from AGS Environnement Inc. for the septic tank sludge measurement campaign;

WHEREAS the offer provides for a rate of $36.95 per septic tank, before taxes, for 2027;

WHEREAS the supplier offers the possibility of entering into a three (3)-year agreement, with annual indexation limited to 3% for each subsequent year;

WHEREAS entering into a multi-year agreement allows the Municipality to improve cost predictability and limit its exposure to the risk of more substantial rate increases over the coming years;

WHEREAS this agreement contributes to sound budget planning and stable costs associated with this service;

THEREFORE,

Moved by Mr. Éric Provencher

Seconded by Mr. Simon Lauzière

AND RESOLVED:

THAT the Municipality accept the service offer from AGS Environnement Inc. for measuring sludge and scum in septic tanks for a period of three (3) years, namely 2027, 2028 and 2029;

THAT the rate for 2027 be set at $36.95 per tank, in accordance with the service offer received;

THAT this rate be indexed by 3% per year for 2028 and 2029, in accordance with the terms of the offer;

THAT the Director General or the Building and Environmental Inspector be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any document necessary to give full effect to this resolution.

9. PLANNING AND URBAN DEVELOPMENT

Tabling

9.1 MONTHLY REPORT OF ACTIVITIES – BUILDING INSPECTION

07 permit applications (approximate value: $361,030)

10. RECREATION AND CULTURE

162-09-2026

10.1 APPOINTMENT TO THE POSITION OF ASSISTANT LIBRARY COORDINATOR

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to fill the position of Assistant Library Coordinator;

WHEREAS Ms. Sylvie Desmarais's candidacy was selected at the end of the selection process conducted by the firm Options GRH;

WHEREAS the report of the Human Resources Committee concerning the hiring for the position of Assistant Library Coordinator recommends hiring Ms. Desmarais;

WHEREAS the applicable terms and conditions of employment have been determined in accordance with the policies and working conditions in force at the Municipality;

THEREFORE,

Moved by Ms. Mélise Beaulac

Seconded by Mr. Éric Provencher

AND RESOLVED:

THAT the Municipal Council authorize the hiring of Sylvie Desmarais as Assistant Library Coordinator, effective August 31, 2026;

THAT this employee be remunerated according to Class B-3, Step 5, in accordance with the working conditions in force;

THAT the terms and conditions of employment be those set out in the employment contract to be entered into between the Municipality and the employee;

THAT the General Administration be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any document necessary to give full effect to this resolution.

ADOPTED UNANIMOUSLY BY THE COUNCILLORS PRESENT.

11. OTHER MATTERS

11.1 The next regular meeting of the Municipal Council will be held on Monday, October 5, 2026, at 8:00 p.m. at the usual meeting location, namely the council chamber located at 6115-A Principale Street, Saint-Félix-de-Kingsey.

163-09-2026

11.2 NOTICE OF MOTION AND TABLING OF DRAFT BY-LAW NUMBER 591-4 REPLACING BY-LAW NUMBER 591-3 CONCERNING THE CODE OF ETHICS AND CONDUCT FOR MEMBERS OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE MUNICIPALITY OF SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Councillor Ms. Mélise Beaulac gives notice of motion that By-law No. 591-4 concerning the Code of Ethics and Conduct for members of the Municipal Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey will be adopted at the next regular meeting of the Municipal Council.

Draft By-law No. 638 is also tabled at this meeting, and is attached as an appendix to this resolution for consultation by Council members and the public, in accordance with the provisions of section 445 of the Municipal Code of Québec.

Copies of the draft by-law are now available to anyone who requests them.

164-09-2026

11.3 RESOLUTION — BUYBACK AND TRANSFER OF OWNERSHIP OF THE FIRE TRUCK FROM THE CGER

WHEREAS the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey entered into an agreement with the Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) to terminate service agreement No. 2007-0016;

WHEREAS this agreement provides for the Municipality to buy back the vehicles and equipment covered by the agreement and for ownership of these items to be transferred to the Municipality;

WHEREAS the assets being bought back include, in particular, an International 4400 pumper truck with a Hale tank, model year 2006, as listed in Appendix I to the agreement;

WHEREAS it is necessary to authorize a representative of the Municipality to take all steps required with the CGER and the Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) to complete the transfer of ownership and registration of the vehicle in the Municipality's name;

THEREFORE,

Moved by Mr. Jean-François De Plaen, seconded by Mr. Douglas Beard,

and unanimously resolved by the councillors:

THAT the Municipal Council authorize Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk, or Mr. Pierre Blanchette, Director of the Fire Safety Department, to act individually, for and on behalf of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, to take all necessary steps with the Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) and the Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) concerning the buyback, transfer of ownership and registration of the fire truck;

THAT Mr. Alexandre Côté or Mr. Pierre Blanchette also be authorized to sign, for and on behalf of the Municipality, any form, mandate, declaration, certificate or other document required by the CGER or the SAAQ



to give full effect to the transfer of ownership of the vehicle to the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey;

THAT Council authorize payment of the amounts required to buy back the fire truck in accordance with the agreement entered into with the CGER; the agreement indicates a buyback value of $82,030.60 in Appendix I;

THAT the amounts required for this acquisition be drawn first from the funds set aside for the purchase of a fire truck and, if necessary, from the Municipality's accumulated unallocated surplus;

THAT this resolution constitutes sufficient authorization to complete all steps, make payment and sign all documents necessary to give full effect to the buyback and transfer of ownership of the vehicle.

12. COUNCILLORS' REPORTS

13. QUESTION PERIOD

The question period follows, during which Ms. Ginette Bouchard and Mr. Marcel Lachapelle ask various questions and receive answers from the Mayor, Mr. Mario Lemire.

14. ADJOURNMENT OF THE MEETING

165-09-2026

Considering that all items on the agenda have been reviewed and discussed;

THEREFORE, it is moved by Councillor Mr. Douglas Beard

and resolved,

THAT the meeting be adjourned at 9:22 p.m.

Adopted unanimously by the councillors.

Mr. Mario Lemire
Mayor

Mr. Alexandre Côté
Director General and Clerk ■

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat·es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



AFFICHEZ-VOUS !

Espace publicitaire format « Carte d'affaire » disponible pour 140$ annuellement !

CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK 1, ROUTE 116 EST | VICTORIAVILLE 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | DRUMMONDVILLE 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286
info@groupedgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13

MARC LEBLANC

Auteur

Chroniques humaines & légendes du Québec

Des textes qui questionnent.
Des mots qui rassemblent.

Facebook : Marc Leblanc (Le Voixard)

gabriel_lampron-96@hotmail.com
819.967.9609
819.967.7769

TOITURES Gabriel Lampron INC.

RBQ: 5743-2428-01

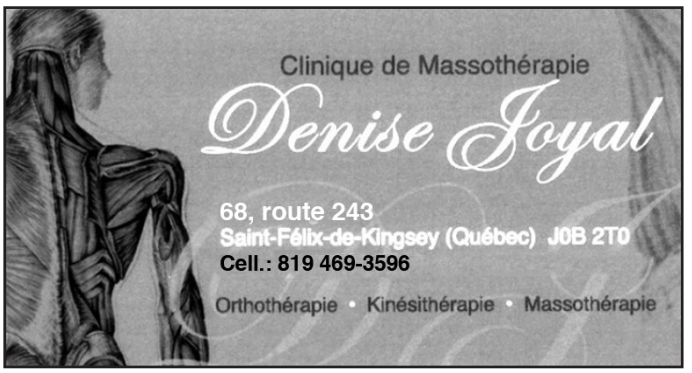

COUTURE GIGI
Gisèle Laroche-Bernier

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

1150 rue Provencher
Saint-Félix-de-Kingsey
Tél:(819) 848-1016
Cell:(873) 661-1069
giselelaroche@live.ca
gigilaroche@hotmail.com





La Petite Chapelle St-Gérard

Concerts intimes

JEAN-GUY BERNIER

936, 9e Rang
St-Félix-de-Kingsey J0B 2T0
jean-guy.bernier@outlook.com
819-475-2151 - 819-848-2762

www.petitechapellestgerard.ca

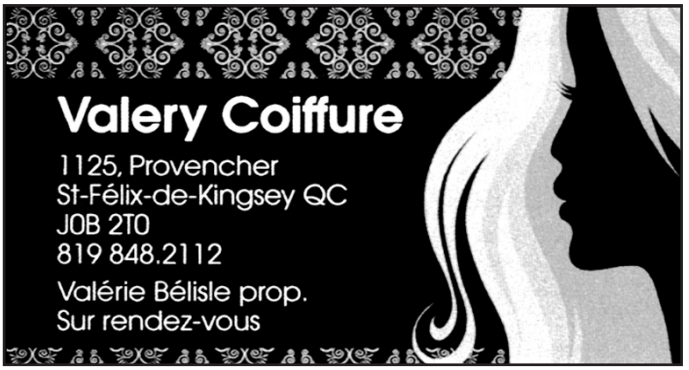

LA BA
RESTO - CANTINE

6072 rue principale,
St-Félix-de-kingsey,
QC, j0B2T0

Vicky Arseneault et Kim St-Jean
(819) 848-1444
restocantine.ba@outlook.com

S.Y.B.K.
THERMOPOMPE

THERMOPOMPE SY.B.K.
- ☐ VENTE: estimation gratuite
- ☐ INSTALLATION
- ☐ RÉPARATION
- ☐ NETTOYAGE

RDV: 819 473-6257
info@thermopompesybk.com

JARDINS CHANT DE VIE
Ferme maraîchère éco-responsable
Kiosque à la ferme
Paniers de légumes
Produits transformés
225 rang 2 Saint-Félix-de-Kingsey
819-826-1324
www.jardinschantdevie.com

Ferme LE PAYSAN GOURMAND
Bœuf • Légumes • Porc
44 Chemin des Domaines, Saint-Félix-de-Kingsey, QC
Rosemarie Allen: 819-470-8051 Jacob Morin: 819-470-8844
lepaysangourmand@outlook.com
www.LePaysanGourmand.com

6125, rue Principale
Saint-Félix-de-Kingsey
(Qc) J0B 2T0
Tout Frais dans le bec
Service traiteur — Plats cuisinés
819 848-1717
Suivez-nous sur Facebook

LES DEUX L
PRODUITS DE LA FERME
- Boutique à la ferme visite de la ferme.
- Viande d'agneau, porc et bœuf *Highland* vendu surgelé et emballé sous vide.
- Oeufs… *et plus encore!*

931, rang 9, Saint-Félix-de-Kingsey J0B 2T0
Sur rendez-vous : **819 848-2552**

AFFICHEZ-VOUS!
Espace publicitaire format « Carte d'affaire » disponible pour 140$ annuellement!
CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

marché ami
AFFILIÉ À METRO RICHELIEU INC.
Épicerie Saint-Félix
Produits Maison - Boucherie
Loteries - Bières et vin
Microbrasserie - Fumoir
guichet privé
Jérémy Boivert
propriétaire
epicerie_st_felix@hotmail.com
6100, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey
819 848-2311
SAQ loto-québec

CHEVALIER DE COLOMB
CONSEIL 7619 ST FÉLIX DE KINGSEY
G.C JEAN-PIERRE CARON
courriel: caronjeanpierre31@gmail.com
cell 438-408-1070

Nouveau COIFFURE St Lucien
4749 4e rang
DOMPTER sa CRINIÈRE SAUVAGE
Coiffure
Isch & Ischa
lui & elle
8198172997 Stéphanie et Dorothée

Nathalie Hébert
MASSOTHÉRAPEUTE EN POLARITÉ
(514)-704-1658
lasourcepaix.com
nathalichebertpolarite@gmail.com
369 3E Rang, St-Félix-de-Kingsey, Québec, J0B 2T0

Les Excavations Jacquylaine inc.
Jacques Mailhot
Propriétaire
960 rang 9
St-Félix-De-Kingsey PQ J0B 2T0
Tél:819-848-2418
Cell:819-475-5575
RBQ 8103-0330-05
Transport,terre
terre tamiser
gravier,pierre,ect...

Solutions pour problèmes informatique
Vente et réparation d'ordinateur
St-Félix de Kingsey
450 330-1600
pierre-louis@fautquecamarche.com
fautquecamarche.com

Massothérapie Jess'K
Jessica-Ashley Verly
1125 route 243 Saint-Félix de Kingsey
819-848-1247
Messenger : Jess-Ashley Verly
Facebook : Massothérapie Jess'K'

AFFICHEZ-VOUS!
Espace publicitaire format « Carte d'affaire » disponible pour 140$ annuellement!
CONTACTEZ : **info@lefelix.ca**

Maïka Lemire
Travailleuse de rang ACFA • Travailleuse sociale
Centre-du-Québec
acfa
450 768-6995
camillelaberge@acfareseaux.qc.ca
Travailleuse de rang ACFA Centre-du-Québec

CONSTRUCTION
LUC PLANTE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
819 816-2438
RBQ 56487796-01

GARAGE LAFRANCE INC.
• Vente et achat de véhicules usagés • Entretien mécanique
• Vente, installation et alignement de pneus • Traitement anti-rouille
• Transports de véhicule
1215, route 255, Saint-Félix-de-Kingsey (QC) J0B 2T0
Bureau : *819 848-2704* Cellulaire : *819 475-7922*
danylafrance82@gmail.com

PATIO & TERRASSE 2000
PATRICK GAUTHIER PROPRIÉTAIRE
819 477-6512
1345, BOUL. FOUCAULT
DRUMMONDVILLE, QC. J2C 1B2
INFO@PATIO2000.CA
PATIOTERRASSE2000.CA

LOCATION RICHMOND INC.
(OUTILS-TOOLS)
Location remorque
Remplissage de propane
Livraison
175, du Collège Nord
Québec, J0B 2H0
location-richmond@hotmail.com
819 644-0080

COORDONNÉES UTILES

PAROISSE SAINT-LUC

Téléphone 819 397-2344
Courriel st-luc@hotmail.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES CHÊNES

Téléphone 819 478-6700
Site internet csdeschenes.gouv.qc.ca

MRC DE DRUMMOND

Téléphone 819 477-2230
Courriel info@mrcdrummond.qc.ca
Page Facebook @MRC de Drummond

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

Téléphone 819 472-5700
Courriel info@spad.ca
Site Internet spad.ca

ÉCOCENTRE

Horaire estival – 1er avril au 30 novembre

- Mardi au samedi 8h à 17h
- Dimanche et lundi : fermé

5620 rue Saint-Roch sud
Drummondville, Québec
J2B 6V4
Téléphone 819 477-1312 poste 201
Courriel info@recuperaction.ca
Site internet www.recuperaction.ca



Me Olivier Abinader, notaire *exerçant à Sherbrooke et dans les environs et pratiquant entre autres, dans les domaines suivants :*

- Droit immobilier (achat/vente, promesse d'achat, quittance, etc.);
- Testament, mandat en prévision de l'inaptitude, procuration;
- Droit corporatif (constitution, organisation, mise à jour de livres, convention entre actionnaires, etc.);
- Convention entre conjoint de fait (convention d'union libre) et contrat de mariage.

Me Abinader offre de se déplacer à votre domicile.

Me Olivier Abinader
notaire et conseiller juridique

Tél. : 819 300-2777
Téléc. : 819 300-2777
Courriel : o.abinader@notarius.net

Me Olivier Abinader, notaire et conseiller juridique
1435, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1J 2C1

- Champ d'épuration
- Certifié Écoflo, Bionest, Enviro Septic, Hydro-Kynetic
- Excavation
- Broyeur (asphalte/béton)
- Routes et canalisation
- Nivellement au laser
- Structure d'ouvrage génie civil
- Terre végétale brune et noire tamisée
- Drainage au laser
- Sable, gravier
- Débroussailleuse

EXCAVATION

J. NOËL FRANCOEUR INC.
RBQ : 8108737119

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
6169, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0
courriel : info@excavationjnf.com

TÉLÉPHONE
819 848-2923
CELLULAIRE
819 388-1555
TÉLÉCOPIEUR
819 848-2829
WWW.EXCAVATIONJNF.COM



Encourager l'économie locale c'est Profitable pour tous.

BMR

QUINCAILLERIE | MATÉRIAUX
CENTRE PEINTURE | PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ | SAISONNIER
AGRICOLE | ACÉRICOLE

1192, Route 243, St-Félix-de-Kingsey
819 848-2991

Sonic

ESSENCE | DIESEL | PROPANE | DÉPANNEUR

VIVACO
GROUPE COOPÉRATIF

PROMOTIONS DYNAMIQUES
VARIÉTÉ DE PRODUITS
PROGRAMME DE FIDÉLITÉ
AVANTAGES COOPÉRATIFS
RISTOURNE ANNUELLE

CLUB FADOQ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

fadoq

Pour s'informer :
www.fadoq.ca/centre-du-quebec sous À propos ou
www.saintfelixdekingsey.ca sous Autres services et OBNL
Pour acheter sa carte de membre : 819 848-2089

Palettes de manutention

LCN
PALETTES
ET CAISSES

SYSTÈME BNQ ISO 9001:2015 CERTIFIÉ

1180, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0
Tél.: 819 848-2521
Courriel : info@lcn-pal.com
www.lcn-pal.com

Giguère & Morin

Composantes de bois franc

1175, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec)
Canada J0B 2T0

Tél.: 819 848-2525 Téléc.: 819 848-2617
Courriel: info@gigueremorin.com
Internet: www.gigueremorin.com

À votre service depuis 1976

EXCAVATION GASTON FRANCOEUR INC
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

6166, rue Principale, Saint-Félix-de-Kinsgey, J0B 2T0
819 848-2261

Excavation :
Résidentiel
Commercial
Agricole

Terrassement
Terre tamisée
Sable
Pierre
Gravier

Transport en vrac

Drainage au laser

Démolition

Champ d'épuration

Installateur autorisé
Écoflo
Bionest
Hydro
Kinetic
Systeme O

SOLUTION DES JEUX

par Priscilla Dion

1	3	4	8	9	6	5	2	7
5	2	9	1	7	4	8	6	3
8	6	7	3	2	5	4	9	1
4	8	1	7	6	9	3	5	2
9	7	2	5	3	1	6	4	8
3	5	6	4	8	2	1	7	9
7	1	5	9	4	8	2	3	6
2	4	3	6	1	7	9	8	5
6	9	8	2	5	3	7	1	4

Les « Pros » des mots

(Réponses)

1. **Profil**
2. **Propre**
3. **Problème**
4. **Proche**
5. **Prochain**
6. **Proposition**
7. **Protocole**
8. **Programme**
9. **Protection**
10. **Projet**
11. **Propriétaire**
12. **Progrès**
13. **Professeur**
14. **Province**
15. **Promesse**
16. **Promotion**
17. **Promenade**
18. **Probabilité**
19. **Probation**
20. **Pro-biotique**
21. **Procédure**
22. **Processus**
23. **Prodige**
24. **Producteur**
25. **Produit**
26. **Proverbe**
27. **Projection**
28. **Prothèse**
29. **Propriété**
30. **Propane**

Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Tél. : 819 848-2321 • Téléc. : 819 848-2202
Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca
Site internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi: Fermé

Maire

Mario Lemire

Conseillers - conseillère

Éric Provencher
Simon Lauzière
Mélise Beaulac
Douglas Beard
Jacob Morin
Jean-François De Plaen

*** Urgences : 911 ***



1600, rue Montplaisir app 504
Drummondville



1150, rue Chabanel Drummondville
395 000 $



1980, Route des Rivières, Saint-Lucien
349 000 $





77, rue Newton Drummondville



110, rue Yergeau Saint-Félix-de-Kingsey



1850, Route Caya, Lefebvre
949 000 $



61, Route 255 Wotton
1 250 000 $



150, 4e Avenue Saint-Félix-de-Kingsey
274 500 $



1000, ch des Bouleaux, Saint-Lucien
312 000 $

20 ans d'expérience en transactions immobilières

Novembre 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 On recule l'heure! Messe à 9h à Saint-Cyrille	2 Conseil municipal 20h à la salle Desjardins	3	4	5	6	7
8 Messe à 9h à Saint-Cyrille	9 Nouvelle lune	10	11	12	13 BINGO! organisé par Les Félixeries CEC à 19h	14
15 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	16	17 Afeas 19h CSF	18	19	20	21
22 Expovente À la Maison Francine-Leroux Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	23	24 Pleine lune	25	26	27	28 Marché de Noël
29 Marché de Noël LA GUIGNOLÉE 2026 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	30	2 novembre collecte des feuilles mortes			11 novembre Jour du Souvenir	

Messe à 11h les 3e, 4e et 5e dimanches à Saint-Félix-de-Kinsgey

VIACTIVE 9h30 à 10h30 Centre Eugène-Caillé

** En cas de doute, ou de disparité entre Le Felix et le calendrier de la municipalité, ce dernier demeure la bonne référence. Merci.*

HEURES D'OUVERTURE

CONSULTEZ LE CALENDRIER

Bureau de poste 819 848-2529

Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Mardi	9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Jeudi	9h à 12h30 / 14h45 à 18h00
Vendredi	9h à 12h30 / 13h30 à 16h45

Bibliothèque 819-848-2321 poste 210

Lundi	13h à 17h
Mardi	18h à 21h
Mercredi	13h à 17h
Jeudi	18h à 21h
Samedi	9h à 12h

DATES À RETENIR

2 Collecte des feuilles mortes

13 Bingo au CEC à 19h.

22 Expovente à la Maison Francine-Leroux

28 et 29 Marché de Noël

29 La Guignolée 2026

Demander de l'aide, c'est gratuit et confidentiel!

Ligne d'aide et services ACFA
450-768-6995
Disponible de 8 h à 20 h, du lundi au samedi.
Demande par courriel
aide@acfareseaux.qc.ca

Question administrative?
administration@acfareseaux.qc.ca

Région Centre-du-Québec:
Martine St-Pierre

acfa depuis 2003

BESOIN D'AIDE ALIMENTAIRE?

819-848-2530